

DOCUMENTS DE SÉANCE

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACI 2013

## LA DÉCENNIE DES COOPÉRATIVES EN ACTION

4 NOVEMBRE 2013

Cape Town International Convention Center - Afrique du Sud



# TABLE DES MATIÈRES

---

Procès-verbal provisoire.....	2
Informations sur les élections.....	15
Procédures électorales.....	15
Liste des voix .....	17
Elections du Conseil d'Administration .....	23
Motions et Résolutions.....	39

## DOCUMENTS ADDITIONNELS

---

Les publications suivantes contiennent des informations utiles liées à l'Assemblée générale de l'ACI de 2013. Les participants sont encouragés à se munir de ces documents à la réunion. Aucune copie n'en sera disponible au Cap.

Articles et règlement administratif de l'ACI: <http://ica.coop/en/basics/ica-rules-by-laws>

Rapport annuel 2012 de l'ACI: <http://ica.coop/en/media/library/annual-reports/ica-annual-report-2012>

Sachez que l'ACI ne distribuera pas de copies des documents officiels de la réunion, ni de brochures ayant déjà été envoyées aux membres. Veuillez apporter ces documents avec vous au Cap.

## ORDRE DU JOUR

---

### 09:00 - Réunion

	<b>Présentateur</b>
Ouverture	Dame Pauline Green, Présidente
Adoption de l'ordre du jour	Dame Pauline Green, Présidente
Adoption du procès-verbal	Dame Pauline Green, Présidente
Explication des procédures électorales	Hajah Armi Zainudin, Présidente du Comité électoral
Election du Président	Hajah Armi Zainudin, Présidente du Comité électoral
Ratification des Vice-Présidents	Hajah Armi Zainudin, Présidente du Comité électoral
Election des membres du Conseil d'Administration	Hajah Armi Zainudin, Présidente du Comité électoral

### 10:30 - Suspension

### 14:00 - Reprise

Annnonce des résultats de l'élection du Conseil d'Administration	Hajah Armi Zainudin, Président du Comité électoral
Rapport du Directeur général	Charles Gould, Directeur général
Ratifier la nomination du Directeur général	Dame Pauline Green, Présidente
Ratification des élections pour les organisations sectorielles	Dame Pauline Green, Présidente
Rapport financier	Kathy Bardswick, Présidente du Comité Audit & Risques
Choix d'un auditeur	Kathy Bardswick, Présidente du Comité Audit & Risques
Invitation à la prochaine Assemblée générale	Dame Pauline Green, Présidente

### 15:30 – Clôture

# PROCÈS-VERBAL PROVISOIRE

---

*31 Octobre 2012 – Manchester, R-U*

Suite à la décision prise lors de l'Assemblée générale ordinaire de l'ACI qui a eu lieu le 18 novembre 2011 à Cancun, une Assemblée générale extraordinaire a été tenue le 31 octobre 2012.

## **1. Ouverture et mot de bienvenue**

Dame Pauline Green ouvre la session à 13h. Après avoir accueilli les membres, elle présente les personnes présentes sur le podium :

Charles Gould, le Directeur général

Paul Hazen, Président du Comité électoral

Stanley Muchiri, Président pour l'ACI Afrique

Ramon Imperial Zuniga, Président pour l'ACI Amériques

Felice Scalvini, Co-président de Cooperatives Europe

Jean-Marc Gollier, Avocat

Soizick Menais, Rapporteur

Dame Pauline explique que M. Li Chunsheng, Président de l'ACI Asie et Pacifique, n'a pu assister à l'Assemblée générale.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

Dame Pauline demande aux participants de voter l'adoption de l'ordre du jour.

M. Medrano, de la République Dominicaine, et d'autres membres de la région Amériques demandent pourquoi l'amendement du 7<sup>ème</sup> Principe n'apparaît pas à l'ordre du jour, comme convenu à Cancun.

Dame Pauline explique que le rapport du Groupe de Travail sur les Principes (comme demandé lors de l'Assemblée générale de Cancun en 2011) est à l'ordre du jour de cette Assemblée. Il comprend une proposition de procédure claire pour les amendements ultérieurs des Principes et recommande que le 7<sup>ème</sup> Principe soit examiné lors de la révision des Lignes Directrices. Elle explique que si la proposition est acceptée, la révision de certaines Lignes Directrices (afin d'inclure le Principe 7) sera à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de 2013 et que le reste suivra en 2015.

L'ordre du jour est ensuite approuvé par acclamation.

## **3. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée générale**

Le procès-verbal de l'Assemblée générale précédente est approuvé unanimement par acclamation.

## **4. Explication des procédures de votes**

M. Hazen explique la procédure de vote et effectue un test. Certains problèmes sont apparus lors du test, un autre test est donc effectué. Dame Pauline demande que les membres disposent de davantage de temps pour répondre.

## **5. Elections pour pourvoir les postes vacants au Conseil d'Administration**

Dame Pauline déclare qu'il y a un poste vacant au sein du Conseil d'Administration mondial de l'ACI, suite à la démission de Maria Lourdes Ortellado Sienna.

Paul Hazen présente les candidats à ce poste et indique que chacun dispose d'un temps de parole de deux minutes.

Les candidats en lice sont les suivants :

M. Armen Gabrielyan (Arménie)

M. Ariel Enrique Guarco (Argentine)

M. Sk. Nadir Hossain Lipu (Bangladesh)

M. Pedro Morales (Équateur)

Dr María Eugenia Pérez Zea (Colombie)

Dr Marta Beatriz Josefina Sosa Heisele (Paraguay)

Au vu du nombre de candidats, M. Bandu Ranawake (Sri Lanka) préfère se retirer et se présenter l'année prochaine.

Après le vote, plusieurs participants affirment avoir rencontré des difficultés avec leur poste de vote. Dame Pauline reporte le scrutin afin que le système puisse être réparé et demande que l'on passe au rapport du Directeur général.

*Voir partie* **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** – *Rapport du Directeur général*

M. Won-Byung Choi indique que Mme Sosa Heisele est élue au terme du premier scrutin. Dame Pauline, en sa qualité de Présidente, décide que l'élection doit être recommencée, puisque le système électronique n'a pas pris en compte les voix de tous les participants.

Après plusieurs tentatives d'utilisation du système de vote électronique, Dame Pauline, en sa qualité de Présidente, rejette celui-ci et prie le Comité Électoral d'organiser un scrutin traditionnel avec des bulletins de vote en papier. Celui-ci s'est déroulé avec succès plus tard dans la réunion.

Entre temps, les membres sont priés d'approuver le rapport du Directeur général. Le rapport est approuvé à main levée à l'unanimité. Charles Gould présente ensuite le « Plan d'Action pour une Décennie des Coopératives ». *Voir partie 7 – Plan d'Action pour une Décennie des Coopératives.*

Le Comité électoral compte les votes et annonce officiellement l'élection de Dr Marta Beatriz Josefina Sosa Heisele (Paraguay) au Conseil d'Administration.

## **6. Rapport du Directeur général sur l'issue des résolutions prises lors de l'Assemblée générale extraordinaire de Rome, en 2008**

Dame Pauline avait chargé Charles Gould de rédiger un rapport sur l'avancement des Résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui avait eu lieu à Rome en 2008. Le rapport de M. Gould est le suivant :

### **Des critères d'éligibilité stricts**

Le Comité d'Adhésion a adopté des critères d'éligibilité pour interpréter les statuts et la direction de l'Assemblée générale. La révision a été menée de façon intrépide, particulièrement sur les critères de membre à part entière pour les statuts de vote.

### **Les mutuelles en tant que membres**

Un Groupe de Travail s'est penché sur cette question et a fait des recommandations qui ont été adoptées par l'Assemblée générale à Cancun. Ces recommandations suggèrent que l'on accepte les mutuelles qui fonctionnent selon des principes coopératifs. A ce jour, le nombre de mutuelles au sein d'ACI est limité.

Une question reste néanmoins en suspens au sujet d'ICMIF, l'organisation du secteur des assurances de l'ACI qui représente les assurances coopératives et mutuelles. ICMIF avait été provisoirement exempté de certaines des résolutions de Rome, telles que l'adhésion individuelle.

Notre objectif est d'apporter une résolution commune du Conseil d'Administration à l'Assemblée générale de 2013, qui coïncidera avec la conférence ICMIF.

### **Adhésion mondiale et cotisation**

Ce point est clos. Le Groupe de Travail sur la Planification a procédé à une révision et n'a pas de modification majeure à proposer.

### **Membres à part entière et membres associés**

Ces catégories ont été mises en œuvre et examinées par le Groupe de Travail sur la Planification qui a soumis des amendements lors de l'Assemblée générale de Manchester.

### **Coordination nationale des cotisations**

Les pays qui ont adopté cette option sont : la France, le Japon, la Corée, le Royaume-Uni et les États-Unis.

### **Limites des traitements spéciaux des cotisations**

Le Comité d'Adhésion est très consciencieux à ce sujet : des révisions spéciales ont été effectuées avec pour objectif premier d'examiner les explications aux ajustements du nombre de membres dans le cadre de la formule de cotisation.

## **Système de gestion des données**

L'idée était d'élaborer une base de données des membres et des mouvements coopératifs. Une solide base existe déjà, mais rassembler les données sur les coopératives représente une tâche titanesque. C'est pourquoi nous optons pour une deuxième génération de base de données qui se concentrera sur les données directes des membres. Nous nous sommes associés à l'Euricse (European Research Institute on Cooperative and Social Enterprises, l'Institut européen de recherche sur les entreprises coopératives et sociales) pour rassembler davantage de données.

Nous avons nommé un Comité Scientifique pour établir une méthodologie plus rigoureuse et nous utilisons la base de données élargie pour relancer notre rapport « Global 300 » en tant que « Moniteur Coopératif Mondial ».

En réalité, à l'heure actuelle, plus de 2000 coopératives figurent dans la base de données. Nous aimerions en voir 5000 lors de la prochaine étape et être en mesure de publier des rapports nationaux. Pour ce faire, nous nous connectons aux bases de données nationales et sectorielles existantes.

Ce point est toujours en cours, mais les progrès sont constants.

## **Comité d'Adhésion**

Le Comité d'Adhésion est en place et se compose de :

- Len Wardle, Chair
- Li Chunsheng
- Paul Hazen
- Abolhassan Khalili
- Mamoru Moteki
- Petar Stefanov
- Américo Utumi
- Hajah Armi Zainudin

## **Nouvelles sources de financement / Opportunités commerciales**

À Rome, les membres nous avaient priés de trouver des sources de revenus autres que les cotisations.

La première tentative était sans doute la création de l'ACI Expo, organisée dans le but d'initier des activités commerciales entre coopératives. Cette semaine, ici, à Manchester, se tient la dernière des trois expositions que nous avons imaginées dans notre contrat initial. Nous demanderons leur avis aux exposants, afin d'évaluer leur satisfaction et de déterminer les éventuelles modifications à apporter à ce type d'exposition.

Récemment, aux termes de nos discussions, Midcounties Co-operative, au Royaume-Uni, a transféré à moindre coût toutes ses activités dotCoop à l'ACI. DotCoop est le nom de domaine de premier niveau des coopératives.

C'était une stratégie visionnaire de décrocher ce nom il y a dix ans. NCBA, aux États-Unis, était à la tête de l'initiative visant à obtenir un nom de domaine pour les coopératives et Midcounties, au Royaume-Uni, y a contribué de deux façons décisives : Midcounties a obtenu la gestion du registre. Il s'agit du système qui contient les informations sur les noms de domaine et leur propriétaire et qui s'assure que l'on arrive sur le bon site Internet lorsque l'on entre un nom DotCoop. Ensuite, Midcounties a établi un bureau d'enregistrement pour les noms de domaines DotCoop. Les autres registraires de noms de domaine peuvent vendre des noms, mais c'est le registraire de Midcounties qui a vendu près de 80% des noms DotCoop.

Le Conseil d'Administration de l'ACI a effectué un examen minutieux de ces activités et a déterminé que DotCoop s'inscrivait particulièrement bien dans notre stratégie de sensibilisation aux coopératives, de meilleure visibilité sur Internet et de service aux membres, puisque DotCoop détermine qui a accès à un nom de domaine .coop.

Nous sommes également convaincus qu'il est important que l'ACI soit incluse dans ce commerce. Par conséquent, après un examen détaillé du conseiller juridique, le Conseil d'Administration a conclu que ces activités étaient établies, apportaient un flux financier positif et s'inscrivaient dans la stratégie suivie.

Nous sommes reconnaissants de la générosité de Ben Reid, PDG de Midcounties, et du Conseil d'administration de Midcounties, qui ont estimé que l'ACI constituait le foyer idéal pour leurs activités.

Plus tard dans la journée, nous vous demanderons d'indiquer si ce type de possibilité commerciale correspond à ce que vous attendiez lorsque vous avez demandé à l'ACI de trouver de nouvelles sources de financement et d'autres opportunités commerciales.

Cette résolution est en cours.

### **Direction stratégique globale de toutes les entités structurelles**

En 2008, un plan de quadriennal avait été accepté pour la période 2009-2012 et il touche désormais à sa fin. Nous nous sommes concentrés sur une stratégie à long terme agressive pour la prochaine phase.

Le Plan d'Action que vous avez reçu figure à l'ordre du jour d'aujourd'hui et fait l'objet d'un point séparé.

### **L'ACI en tant que coopérative**

Une résolution établissant l'ACI en tant que coopérative se trouve à l'ordre du jour, conformément aux instructions de l'Assemblée générale de Rome. L'Assemblée générale prendra une décision à ce sujet aujourd'hui. Cette résolution a donc été exécutée. Nous avons étudié la faisabilité d'une telle structure et déterminé qu'elle était tout à fait réalisable, si les membres souhaitaient choisir cette option.

### **Une structure régionale inchangée**

À Rome, l'Assemblée générale avait accepté une recommandation visant à garder la structure régionale intacte pour le moment. À ce stade, aucun changement n'est envisagé.

### **Des représentants des secteurs au sein du Conseil d'Administration**

Jean-Louis Bancel (ICBA) et Anne Santamäki (CCW) ont rejoint le Conseil d'Administration en tant que représentants des secteurs. Cette résolution est terminée.

### **Analyses « SWOT » (forces, faiblesses, opportunités, menaces) des organisations sectorielles**

Le Comité de Gouvernance a examiné les analyses « SWOT » préparées par chaque organisation sectorielle et a décidé de ne pas y apporter de modification. Nous considérons que cette résolution est terminée.

### **Analyses « SWOT » des comités thématiques**

Le Comité de Gouvernance a également examiné les analyses « SWOT » des comités thématiques et propose quelques recommandations qui se retrouvent à l'ordre du jour.

### **Alignement des entités structurelles par un plan stratégique**

Cette résolution est similaire à celle sur la direction stratégique globale et a fait l'objet d'un plan quadriennal dont le Plan d'Action est l'étape suivante.

Hier, les dirigeants de l'organisation mondiale, des régions, des secteurs et des comités thématiques se sont réunis pour étudier le Plan d'Action dans l'optique de préparer un plan de mise en œuvre qui servirait de prochain plan quadriennal.

Si le Plan d'Action est adopté aujourd'hui, les dirigeants ont donné de bonnes indications quant aux résultats principaux que ce plan de mise en œuvre devrait viser.

### **Réalignement des ressources humaines et financières**

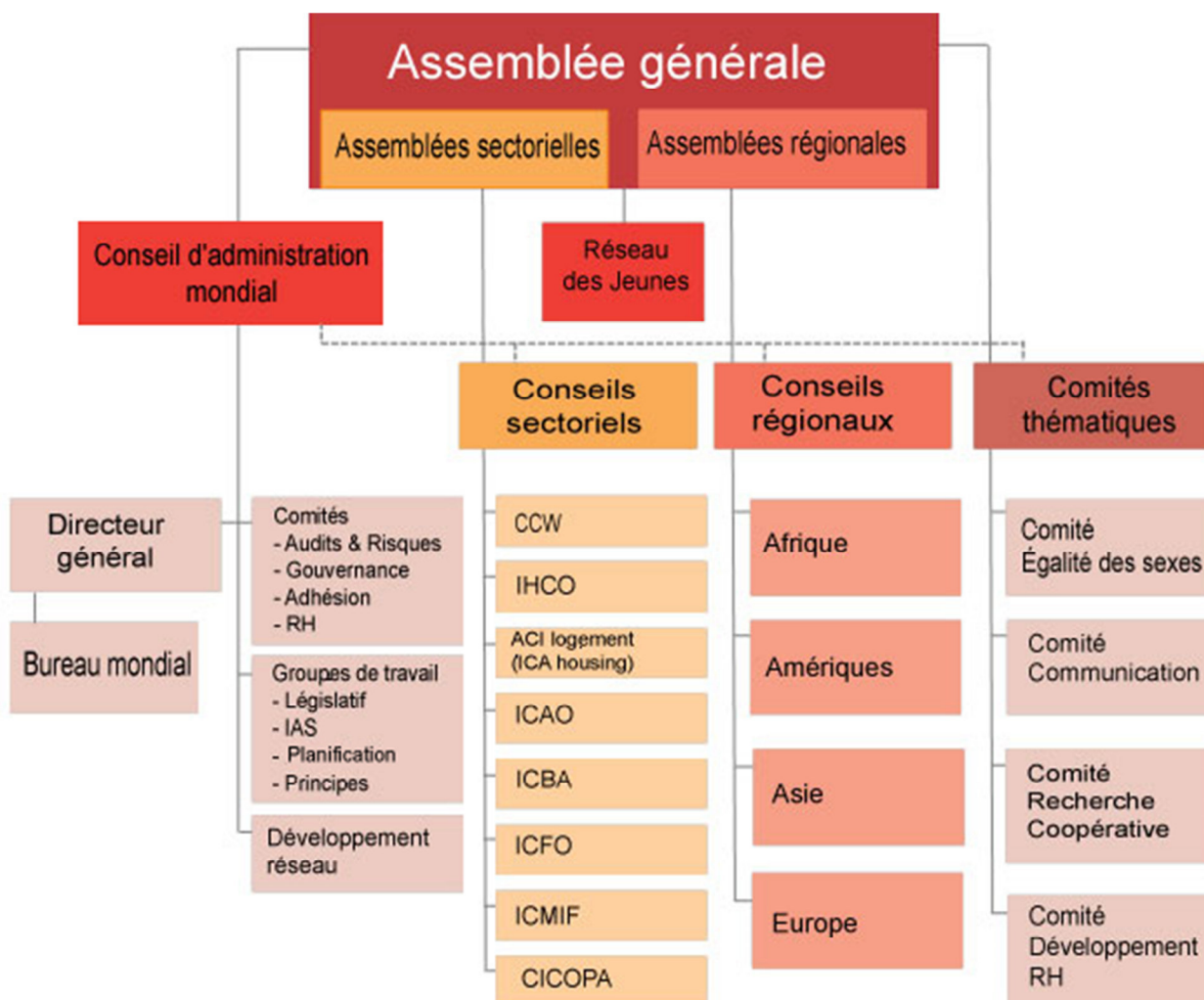
L'Assemblée générale de Rome a reconnu avoir adopté d'importantes modifications de la structure de l'ACI et que celles-ci auraient des conséquences sur la mise en œuvre des besoins de l'organisation en ressources humaines et sur les opérations financières.

À cet égard, le Conseil d'Administration a adopté un plan triennal en 2010. Ce plan a été mis en œuvre et comprenait de grands changements pour le personnel.

Cependant, les finances de l'organisation mondiale sont désormais alignées sur la formule de cotisation et nous pensons qu'outre les avantages stratégiques, la relocalisation du bureau à Bruxelles comporte des avantages opérationnels de taille.

### **Structure des comités du Conseil d'Administration**

La structure de l'Assemblée générale adoptée est maintenant en place comme suit:



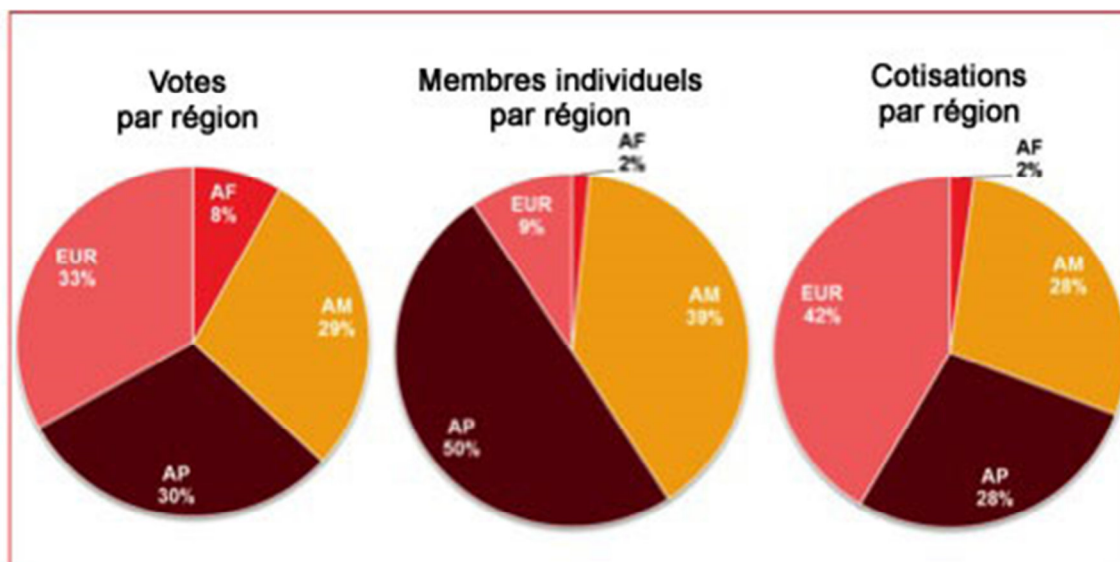
Ce graphique montre bien plus qu'uniquement les comités et présente l'étendue des possibilités d'engagement des membres.

### **Retrait du droit de vote aux organisations sectorielles et aux comités thématiques**

Ceci aussi a été appliqué automatiquement lors de son adoption à Rome et est par conséquent terminé.

### **Poids des voix en fonction du nombre de membres individuels représentés**

Ceci a été accompli lors de l'adoption de la nouvelle structure de vote à Rome. Ces graphiques montrent le pourcentage de votes par région et comparent ce pourcentage au pourcentage des membres individuels par région et des cotisations par région :



### **Cohérence des règlement régionaux et sectoriels avec l'ACI mondiale**

L'Assemblée générale a reconnu à Rome que des modifications des autres entités structurelles de l'ACI seraient nécessaires pour les harmoniser avec les changements mondiaux. Ceci a été effectué. Les règlements de chaque région et de chaque secteur ont été révisés au moins une fois.

### **Résolutions de Cancun**

Etat d'avancement des résolutions adoptées lors de l'Assemblée générale de 2011 à Cancun.

#### Ouverture de l'adhésion aux mutuelles

La recommandation du Groupe de travail sur les mutuelles, établi après Rome, a été acceptée. Les mutuelles peuvent désormais adhérer à l'ACI si leur fonctionnement respecte les principes coopératifs.

#### Groupe de planification post-2012

À Cancun, l'Assemblée avait voté la création d'un Groupe de Travail sur la Planification dont la tâche serait d'ébaucher le prochain plan quadriennal, d'effectuer la révision nécessaire de la formule de cotisation des quatre dernières années et d'examiner la structure coopérative de l'ACI. Tout ceci a été envisagé en consultation avec les membres pendant l'année écoulée. Le rapport du Groupe de Travail sur la Planification a été distribué dans les documents avec le Plan d'Action.

#### Amendement du 7e Principe

Cet amendement avait été renvoyé devant le Conseil d'Administration afin qu'il recommande une procédure d'examen pour toute révision ultérieure des Principes et qu'il recommande une marche à suivre pour traiter la proposition de révision du 7<sup>ème</sup> Principe. La délibération sur ce rapport aura lieu aujourd'hui.

#### Institut Coopératif pour la Promotion de la Paix et de la Cohésion Sociale

Ian MacPherson qui a travaillé régulièrement sur cet institut depuis Cancun a présenté le rapport suivant :

*L'Institut coopératif pour la paix et l'inclusion sociale est en constante progression depuis sa création en novembre 2011 par l'Assemblée générale de l'ACI à Cancun (Mexique). Il a été décidé que l'Institut serait accueilli par le Centre for Global Studies (Centre des études mondiales) de l'Université de Victoria pendant trois ans. Cette période de trois ans devrait permettre aux projets de l'Institut de se développer, d'établir une base de ressources, ainsi que de créer solides réseaux d'individus et d'organisations intéressés par le sujet. Le travail de l'Institut sera évalué au terme de ces trois ans et son évolution future sera alors examinée.*

*L'Institut sera formellement établi le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Le Centre for Global Studies fournira l'infrastructure, une assistance de secrétariat, ainsi qu'un réseau étendu d'individus et*



*d'organisations intéressées par les questions de paix. L'Institut est en train d'établir son Conseil consultatif. Son Comité exécutif est composé de : Charles Gould, Directeur général de l'Alliance Coopérative Internationale ; Yehudah Paz, Directeur de l'Institut Negev pour les Stratégies de Paix et de Développement ; Ian MacPherson, Professeur émérite d'histoire à l'Université de Victoria ; ainsi qu'une quatrième personne, pas encore désignée, du Centre for Global Studies. Un site Internet de l'Institut est en cours d'élaboration et sera mis en ligne pour le 1<sup>er</sup> janvier 2013.*

*L'Institut examinera comment les coopératives contribuent, directement et indirectement, à la résolution de conflits et au maintien de communautés pacifiques par l'application de leurs valeurs et de leurs principes. La capacité des coopératives à intégrer des individus de différents milieux et à se concentrer sur des objectifs spécifiques et atteignables sera également observée. Un autre sujet sur lequel l'Institut se penchera dès le début de son mandat est le rôle que peuvent jouer les coopératives par rapport aux grands déplacements de population, une caractéristique notable du monde actuel et qui est à la source de tensions dans différents pays. Il sera décidé d'autres sujets en concertation avec le Conseil consultatif.*

*Nous nous réjouissons de votre collaboration et vous invitons à nous soumettre vos commentaires et suggestions. Merci de les communiquer à Ian MacPherson à [ianmacphers@gmail.com](mailto:ianmacphers@gmail.com).*

### Déclaration de Rochdale comme capitale mondiale des coopératives

Ceci a été adopté lors de l'Assemblée générale de l'année passée, à la demande de l'Assemblée d'ICA Amériques. L'Assemblée générale de 2012 se tient dans le comté du Grand Manchester qui comprend le district métropolitain de Rochdale. Le Conseil d'Administration a eu l'occasion de présenter au maire de Rochdale un parchemin de la Déclaration, lors de la réunion du Conseil d'Administration de l'ACI qui a eu lieu il y a quelques jours.

### Utilisation de bois et de produits forestiers durables

Cette résolution avait été proposée par l'ACI Logement (ICA Housing) l'année passée et acceptée par l'Assemblée générale. David Rodgers, le Président de l'ACI Logement, a présenté le rapport suivant :

Le travail de l'ACI Logement vise à promouvoir et développer l'engagement mondial du mouvement coopératif envers la résolution de Cancun de n'utiliser que du bois et des produits forestiers issus de forêts gérées de façon durable certifiées par les normes FSC (Forest Stewardship Council) ou autre système de certification internationalement reconnu. ACI Logement a promu la mise en pratique de la résolution dans ses e-bulletins de cette année et a écrit aux membres pour les encourager à l'appliquer dans leur contrats de construction et d'entretien, en leur fournissant un exemple de clause pour les contrats de construction et d'entretien conforme aux critères de certification FSC de la chaîne de traçabilité. Un e-bulletin spécial qui expose de façon détaillée les avantages de la résolution de Cancun est également en préparation et sera disponible en ligne pour Manchester. Il visera le mouvement coopératif dans son ensemble, tout comme les membres de l'ACI Logement. Certains membres de l'ACI ont déjà pris des engagements conséquents et adoptés des politiques environnementales fortes, pourtant le mouvement coopératif mondial peut faire bien davantage pour lutter contre la déforestation.

Promouvoir la résolution n'est que la première étape d'un engagement permanent. Nous prions les membres de l'ACI Logement de nous présenter un rapport sur la mise en œuvre de la résolution et sur ce qu'ils font pour s'assurer que leurs coopératives membres les mettent en place, elles aussi. Ce sera un processus de longue haleine qui continuera au-delà de 2012 et qui, nous l'espérons, constituera un héritage durable de cette année internationale ONU des coopératives et s'inscrira dans la continuité des années ONU 2010 et 2011 : l'année de la biodiversité et l'année des forêts.

Il est également intéressant de signaler que, puisque nous avons reconnu que les 11% des membres ACI qui avaient voté contre notre recommandation à Cancun l'avaient fait par inquiétude quant au coût que représenterait la certification pour les petites entreprises communautaires forestières dans les pays en développement, nous avons entamé des discussions avec FSC pour envisager un processus de certification durable plus simple et moins coûteux pour les forêts gérées par et appartenant à des communautés. Il s'agit là d'une initiative que nous souhaitons poursuivre après l'Année internationale des Coopératives de 2012, afin de déterminer si c'est réalisable.

## 7. Plan d'Action pour une décennie des coopératives

Charles Gould présente le Plan d'Action et explique le contexte du document présenté :

Le Plan d'Action est mu par une vision : les coopératives devraient être véritablement perçues comme le modèle d'entreprise le plus durable, ce qui en ferait le modèle de prédilection de tous. Elles pourraient dès lors devenir le modèle d'entreprise connaissant la croissance la plus rapide d'ici la fin de la décennie.

Le Plan d'Action demande pourquoi ce n'est pas encore le cas et ce que l'on pourrait faire pour que cela le soit.

Il identifie cinq domaines clés où de nouvelles stratégies sont nécessaires pour changer la donne :

**La participation** : La participation au sein des membres et de la gouvernance doit atteindre un nouveau niveau.

**La durabilité** : Les coopératives doivent se positionner comme des bâtisseuses de durabilité.

**L'identité** : Il faut développer le message des coopératives et asseoir leur identité.

**Les cadres juridiques** : Il faut s'assurer des cadres juridiques favorables à la croissance coopérative.

**Les capitaux** : Assurer des capitaux coopératifs fiables tout en en garantissant le contrôle par les membres.

### Adoption du Plan d'Action

Proposée par: Charles Gould – Directeur général, ACI, au nom du Conseil

Soutenue par: Kathy Bardswick

Débat: Tous les orateurs soutiennent le Plan d'Action et saluent la qualité et la précision du document. Cependant, certains soulignent qu'il devrait être plus détaillé en termes de stratégie et que l'implication des jeunes devrait être plus présente. Dame Pauline a assuré que ces commentaires seraient intégrés dans la version finale. D'autres ont émis le souhait d'ajouter un 6<sup>ème</sup> point, sur l'éducation. L'avis général était qu'il s'agissait davantage d'une question opérationnelle que stratégique. Dame Pauline, rebondissant sur un témoignage de la Russie, a confirmé que les lois changeaient partout dans le monde.

Résultats des votes: Approuvé à l'unanimité

## 8. Forme juridique de l'ACI en Belgique et dissolution de l'ACI en tant qu'organisation Suisse

Charles Gould rappelle que le Groupe de Travail sur la Planification avait terminé son rapport de faisabilité sur l'établissement de l'ACI en tant que coopérative. Il présente Jean-Marc Gollier, avocat chez Eubelius, le cabinet d'avocats chargé d'étudier la question.

Jean-Marc Gollier explique que la loi suisse rend impossible l'établissement de l'ACI comme une coopérative sans but lucratif. Il mentionne que des coopératives sans but lucratif existent en Belgique et que l'ACI avait reçu la confirmation des autorités fiscales que les revenus des cotisations et des noms de domaine ne seraient pas imposables en Belgique. Jean-Marc Gollier explique également qu'il est possible de transposer les statuts et le règlement permanent actuels à la nouvelle coopérative.

Dame Pauline explique aux membres qu'elle a toujours été une ardente défenseuse de l'ACI établie en coopérative et que les recherches ont montré que c'était possible de le faire en Belgique. Néanmoins, elle reconnaît que plusieurs membres ont exprimé leur inquiétude quant à l'adéquation d'une telle structure pour l'ACI. Par conséquent, après de nombreux débats au sein du Conseil d'Administration, il apparaissait que le Conseil des Directeurs était divisé sur cette question. En sa qualité de Présidente, elle en est venue à la conclusion qu'un amendement était nécessaire. Elle propose donc ici à contrecœur un amendement au projet de résolution d'établir l'ACI sous la forme d'une association internationale sans but lucratif en application du droit belge.

Proposée par: Dame Pauline – Présidente, ACI

Soutenue par: Etienne Pfmilin

La résolution suivante est soumise à l'Assemblée générale sur la base du rapport final du Groupe de Travail sur la Planification et a été amendée par le Conseil d'Administration de l'ACI à la suite d'une réunion extraordinaire tenue à Québec le 8 octobre 2012.

ATTENDU QUE, parmi les résolutions de vastes restructurations adoptées par l'Assemblée générale à Rome en 2008, l'une d'elle prévoyait « qu'un rapport soit produit, dans les délais du plan stratégique actuel, sur la faisabilité, en vertu des lois suisses, d'établir l'Alliance Coopérative Internationale (ACI) en tant que coopérative » ; et

ATTENDU QUE, le Conseil d'Administration a décidé en mai 2011 de déplacer le bureau opérationnel mondial de Genève, en Suisse, à Bruxelles, en Belgique, fin 2011 ; et

ATTENDU QUE, l'Assemblée générale de Cancun de novembre 2011 a résolu que le Conseil d'Administration de l'ACI établirait un Groupe de Travail sur la Planification pour entamer un processus de consultation avec les membres afin de déterminer, entre autres, si l'ACI doit s'établir comme coopérative ou comme association sous la législation belge.

ATTENDU QUE, le conseiller belge auprès de l'ACI a déterminé que ni une association internationale sans but lucratif, ni une société coopérative à responsabilité limitée avec raison sociale ne seraient appropriés pour l'ACI ; et

ATTENDU QUE, une grande minorité de membres a exprimé des réserves sur l'adéquation ou les conséquences d'un statut de coopérative pour l'ACI ; et

ATTENDU QUE, il est crucial que l'ACI reste concentrée sur le développement de la Décennie des Coopératives et ne se laisse pas distraire par des questions de structure interne ;

PAR CONSÉQUENT, il a été résolu d'amender la résolution proposée par le Groupe de Travail sur la Planification à l'Assemblée générale, afin de remplacer la formulation :

« L'Assemblée générale a résolu d'approuver le Rapport Final du Groupe de Travail sur la Planification quant à la recommandation d'établir l'ACI sous le régime du droit belge en tant que société coopérative à raison sociale (l' « entité belge ») »

par la formulation :

« L'Assemblée générale décide d'établir l'ACI sous le régime du droit belge en tant qu'Association Internationale Sans But Lucratif (AISBL) (l' « entité belge ») ».

PAR CONSÉQUENT, l'Assemblée générale résout de mettre fin et de liquider l'ACI, l'association organisée en tant que personne morale en vertu des Articles 60-79 du Code Civil Suisse et de désigner le Directeur général comme liquidateur avec instruction de (i) solder le passif, (ii) transférer ou mettre fin aux contrats existant et (iii) transférer l'actif net à l'entité belge.

DE PLUS l'Assemblée générale mandate le Directeur général à (i) prendre toutes les mesures nécessaires à l'établissement de l'entité belge et (ii) organiser le transfert des membres vers l'entité belge.

**Débat:** Les participants ont soutenu cette résolution amendée, mais certains ont exprimé leurs inquiétudes quant aux nouveaux statuts et règlement permanent qui ne sont pas soumis à l'Assemblée générale. Jean-Marc Gollier a précisé que seuls les membres fondateurs devaient les approuver. Dame Pauline a assuré les membres que les statuts et règlement permanent suisses seraient reproduits autant que le permet la législation belge.

**Résultats des votes :** Amendement : Approuvé par la majorité  
Résolution : Approuvée par une majorité des 2/3

Cette résolution est adoptée.

## **9. Formule de cotisation des membres et révision des catégories**

La résolution suivante est présentée par l'Assemblée Générale sur la base du rapport final du Groupe de Travail sur la Planification.

Proposée par : Zhang Wang Shu, Groupe de Travail sur la Planification

Soutenue par : Stéphane Bertrand, Groupe de Travail sur la Planification

ATTENDU QUE, l'Assemblée Générale réunie à Cancun (Mexique) en novembre 2011 a résolu que le Conseil d'Administration de l'ACI établirait un Groupe de Travail sur la Planification post-2012 (Année internationale des coopératives) pour lancer un processus de consultation avec les membres afin de déterminer si l'ACI doit s'établir sous la forme d'une coopérative ou d'une association en application du droit belge ; et que le Groupe de Planification préparerait un plan stratégique qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013 ; et que le Groupe de Travail sur la Planification tiendrait également compte des recommandations d'amendement de la formule de cotisation et qu'un rapport sur ces trois points sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale lors de la session extraordinaire de fin octobre et début novembre 2012 qui aura lieu à Manchester (Royaume-Uni) parallèlement à l'expo ACI et un Congrès Mondial des Coopératives ; et

ATTENDU QUE, le Conseil d'Administration de l'ACI a établi un tel Groupe de Travail sur la Planification qui a engagé des consultations avec les membres, les régions et les secteurs et qui a soumis un rapport final ainsi qu'un projet de Plan d'Action pour une Décennie des Coopératives à l'Assemblée Générale ; et

ATTENDU QUE, les recommandations incluent :

- que les fédérations ou unions internationales et régionales (supranationales) d'organisations coopératives passe du statut de « membre associé » à celui de « membre à part entière » ; et
- que le transfert de telles organisations soit accompagné d'un ajustement mineur de leur cotisation ;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU PAR LA PRÉSENTE, d'adopter le Rapport Final du Groupe de Travail sur la Planification en ce qui concerne la recommandation d'amender les statuts de l'ACI, plus particulièrement l'Article 7, pour déplacer « les fédérations ou unions internationales et régionales (supranationales) d'organisations coopératives » de la catégorie b.iii (Membres associés) vers une nouvelle catégorie a.v. (Membres à part entière) ; et

QUE le Règlement administratif de l'ACI soient amendés pour supprimer la phrase « Pour les membres associés ayant un statut international ou supranational, la cotisation est de 7 000 CHF. » du point II.6 ; et

QUE le Règlement administratif de l'ACI soient amendés pour ajouter au point II.4 la phrase « Pour les membres ayant un statut international ou supranational dans une région, la cotisation est de 7 000 CHF, et pour les membres ayant un tel statut dans plus d'une région, la cotisation s'élève à 10 000 CHF. » ; et

QUE les Règlement administratif de l'ACI soient amendés pour y ajouter le point III.8 suivant : « Les membres ayant un statut international ou supranational dans une région disposent d'une voix. Les membres ayant un tel statut dans plus d'une région disposent de deux voix. »

Débat: Pas de question sur cette résolution.

Résultats des votes: Approuvée à l'unanimité

Cette résolution est adoptée.

## 10. Rapport du Groupe de Travail sur les Principes

La résolution suivante est soumise à l'Assemblée Générale sur la base du rapport final du Groupe de Travail sur la Planification et fait l'objet d'un amendement du Conseil d'Administration de l'ACI suite aux délibérations du 8 octobre 2012.

Proposée par: Mervyn Wilson – Groupe de Travail sur les Principes

Soutenue par: Felice Scalvini

Procédure d'amendement des Principes

ATTENDU QUE, l'Assemblée Générale de l'Alliance Coopérative Internationale a adopté, en 1995, une Déclaration sur l'Identité Coopérative comprenant une définition du terme coopérative, une description des valeurs sur lesquelles sont basées les coopératives, et l'identification de sept principes par lesquels les coopératives mettent leurs valeurs en pratique, lesquels apparaissent dans les Statuts de l'ACI ; et

ATTENDU QUE, l'Assemblée Générale a également adopté en 1995 un Document d'Information sur les Principes, connu sous le nom de Lignes Directrices des Principes ; et

ATTENDU QUE, l'Assemblée générale de 2011 a demandé au Conseil d'Administration d'indiquer la manière d'envisager les amendements proposés aux principes et aux lignes directrices ; et ATTENDU QUE, le Groupe de Travail sur les Principes mis en place par le Conseil d'Administration a revu l'historique des Principes et des Lignes Directrices et a remis un rapport au Conseil d'Administration avec ses recommandations ; et

ATTENDU QUE, ce rapport a été accepté par le Conseil d'Administration et distribué à l'Assemblée générale ;

PAR CONSÉQUENT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉSOUT QUE les Statuts de l'ACI soient amendés pour ajouter à l'Article 6, intitulé « Principe Coopératif » le texte suivant :

« Nonobstant d'autres dispositions concernant l'amendement de ces Statuts, le présent Article ne peut être amendé qu'à la suite d'un vote de l'Assemblée Générale à la majorité des deux tiers, sous réserve que le nombre total de votes en faveur de l'amendement soit supérieur à 50 % du total des votes admissibles.

La prise en compte d'amendements est à l'initiative d'une résolution du Conseil d'Administration lors d'une Assemblée générale, suivie d'un processus complet de consultation et de discussion entre les organisations membres et leurs membres, les régions et les secteurs et toute autre organisation ou personne concernée. L'Assemblée Générale convoquera un Congrès Coopératif Mondial pour examiner les amendements proposés avant un examen final par l'Assemblée Générale. »

A DE PLUS RÉSOLU QUE le Document d'Information connu sous le nom de Lignes Directrices soit republié sous la forme de Notes d'Orientations. Ces Notes d'Orientations seront régulièrement mises à jour par un Comité sur les Principes permanents du Conseil d'Administration composé seulement d'au moins trois membres du Conseil d'Administration, et prenant appui sur l'expertise existante sur les sujets examinés, toutes les Notes d'Orientations sont ensuite soumises à l'approbation du Conseil d'Administration ;

A DE PLUS RÉSOLU QUE les organisations membres et leurs membres, les régions et les secteurs et toute autre organisation ou personne concernée soit encouragée à soumettre des recommandations pour la révision du Document d'Information et des exemples de bonnes pratiques au Comité sur les Principes ; et

A DE PLUS RÉSOLU QUE le Comité sur les Principes ici établi commence sa mission dès que possible dans l'optique de faire approuver les Notes d'Orientations par le Conseil d'Administration avant l'Assemblée Générale de 2013 et que ces Notes d'Orientations tiennent compte de la résolution proposée à l'Assemblée générale de 2011 à Cancun visant à amender le 7<sup>ème</sup> Principe, résolution qui a été renvoyée devant le Conseil d'Administration.

Débat: Des inquiétudes ont été exprimées principalement par des pays d'Amérique latine au sujet de la résolution présentée à Cancun par la région Amériques de l'ACI. Dame Pauline a assuré qu'elle sera soumise à la nouvelle procédure si celle-ci était approuvée. De nombreuses personnes ont souligné l'urgence de l'adoption de cette résolution. Mervyn Wilson a précisé que le Groupe de Travail sur les Principes n'avait pas abordé l'amendement mais uniquement la procédure. Ils sont d'accord sur le fait que la résolution doit être incluse dans les Notes d'Orientations à venir.

Résultats des votes: Approuvée

Cette résolution a été adoptée.

## 11. Proposition de restructuration des comités thématiques

Proposée par: Felice Scalvini – Comité de Gouvernance, Président

Soutenue par: Gopal Saxena.

ATTENDU QUE, l'Assemblée Générale de 2008 à Rome a demandé « que les comités thématiques et les groupes de travail actuels soient tenus de conduire une analyse 'SWOT' (forces, faiblesses, opportunités et menaces) et d'en faire un rapport au Conseil d'Administration de l'ACI et que tout changement de nombre ou de nature soit examiné au cas par cas et étayé d'un dossier

complet » ; et

ATTENDU QUE, le Comité de Gouvernance a examiné chacun des comités thématiques et des groupes de travail et a soumis au Conseil d'Administration de l'ACI les recommandations suivantes :

- Transformation du Comité sur la Communication Coopérative de l'ACI (ICACCC) et du Comité sur le Développement des Ressources Humaines de l'ACI (ICAHRD) en groupes de travail liés au travail du Directeur général et du personnel.
- Maintien du statut de comité thématique du Comité sur l'égalité des sexes de l'ACI (ICAGEC) et du Comité sur la Recherche Coopérative de l'ACI (ICACCR).
- Établissement d'un nouveau comité thématique, le Comité Législatif de l'ACI, pour remplacer le Comité Juridique de l'ACI ; et

ATTENDU QUE, le Conseil d'Administration de l'ACI a accepté les recommandations du Comité de Gouvernance ;

PAR CONSÉQUENT, l'Assemblée Générale accepte le rapport du Comité de Gouvernance et amende l'Article VI du Règlement administratif de l'ACI pour ne reconnaître que les comités thématiques suivants :

1. Comité sur la Recherche Coopérative (ICACCR)
2. Comité sur l'égalité des sexes (ICAGEC)
3. Comité Législatif (ICALC)

Débat:

La question de savoir si chaque région devait créer ses propres comités correspondants est posée. Felice Scalvini affirme que ce n'est pas nécessaire. On demande alors davantage de clarification sur la différence entre les comités thématiques et les groupes de travail. Felice Scalvini répond qu'un groupe de travail se penche sur des points précis, alors qu'un comité thématique travaille sur des domaines généraux, des questions récurrentes.

Maria Eugenia Perez Zea, Présidente du Comité sur l'Égalité des Sexes, approuve la nouvelle structure mais aimerait que le travail des comités gagne en visibilité. Elle se plaint également du fait que le Forum sur l'égalité des sexes et l'Assemblée Générale sont prévus au même moment. Dame Pauline a vivement souligné que l'ACI n'avait pas organisé le forum en question et qu'elle ne l'aurait certainement pas prévu en même temps que l'Assemblée Générale.

Jean-Claude Detilleux approuve la création du Comité Législatif mais exprime quelques inquiétudes quant au changement du Comité de Communication en groupe de travail et aimerait s'assurer que ce groupe sera actif. Charles Gould lui répond que c'est effectivement une priorité.

Résultats des votes: Approuvée à l'unanimité

Cette résolution est adoptée.

## **12. Approbation des révisions du règlement régional de l'ACI Amériques**

Dame Pauline rappelle qu'en vertu des statuts de l'ACI, il incombe à l'Assemblée Générale d'approuver les règlements régionaux de l'ACI.

Proposée par: Ramón Imperial Zúñiga – Vice-Président pour les Amériques

Soutenue par: Maria Eugenia Perez Zea

Débat: Pas de question sur cette résolution

Résultats des votes: Approuvée à l'unanimité

Cette résolution est adoptée.

## **13. Invitation à la prochaine Assemblée générale**

Dame Pauline remercie les membres pour leur diligence et leur engagement auprès de l'ACI et les convie à la prochaine Assemblée Générale ordinaire au Cap, en Afrique du Sud. Elle rappelle que

ce sera l'occasion de mettre en exergue les priorités de l'Afrique et de travailler étroitement avec ICMIF qui sera présent au même moment.

Stanley Muchiri réitère cette invitation et montré une vidéo de présentation du Cap, en Afrique du Sud.

Dame Pauline invite les participants à profiter de Co-operatives United et clôt la session.

## **AMENDEMENTS PROPOSES**

---

Les membres qui souhaitent apporter des amendements au procès-verbal peuvent envoyer leurs propositions de modification par courriel au Directeur général de l'ACI, M. Charles Gould, 5 jours avant l'Assemblée générale, pour le 30 octobre 2013. Email : [gould@ica.coop](mailto:gould@ica.coop).

# INFORMATION SUR LE VOTE

---

Le Comité Electoral de l'ACI a approuvé la procédure suivante pour la distribution des votes lors de l'Assemblée générale au Cap.

Dans l'Auditorium 1, des sièges seront attribués aux Représentants votant et à leurs interprètes. Ce placement sera réparti par pays. Toutes les personnes souhaitant observer l'Assemblée seront priées de s'asseoir derrière cette zone réservée.

Le Règlement du Comité électoral est disponible en ligne, à l'adresse suivante :

<http://ica.coop/en/events/2013-ica-global-conference-and-general-assembly>

## PROCÉDURES ÉLECTORALES

---

Un Représentant de chaque organisation membre sera désigné pour venir retirer les bulletins de vote pour toute sa délégation le lundi 4 novembre entre 8h15 et 9h00. Les bulletins de vote seront distribués à une table située non loin de l'Auditorium 1. Une fois l'Assemblée générale débutée, plus aucun bulletin de vote ne sera distribué.

Un Représentant désigné par organisation membre retirera les bulletins de votes pour son organisation et les distribuera ensuite aux autres Représentants de son organisation. Si une organisation a droit à plus de 12 votes, ce sont alors deux Représentants désignés qui devront retirer les bulletins de vote pour leur organisation. Des badges spéciaux, permettant l'accès à la zone réservée aux délégués votant et aux interprètes, seront fournis avec les documents de vote.

Afin de pouvoir s'asseoir et voter dans la zone réservée, vos délégués et interprètes devront être enregistrés dans la catégorie « membres ». Une lettre signée doit être fournie à l'ACI pour le 30 octobre 2013 indiquant quel délégué sera interprète, lequel aura le droit de vote et lequel collectera les bulletins de vote pour votre organisation au cours de l'Assemblée générale. Un exemple de telle lettre se trouve ci-dessous (voir « Formulaire type pour la désignation des délégués votant »)

Certain Représentants voteront également au nom d'autres membres de l'ACI, pour autant que l'ACI aura reçu une lettre de procuration autorisant ce Représentant d'une organisation membre à voter au nom de ce membre. Si vous souhaitez déléguer votre vote à un membre de l'ACI, veuillez envoyer une lettre de procuration pour le 30 octobre 2013 au Directeur des Adhésions de l'ACI, Gretchen Hacquard, soit à l'adresse suivante : [hacquard@ica.coop](mailto:hacquard@ica.coop), soit par fax, au +41 22 798 41 22.

### **Lettre de procuration type**

*(à soumettre sur papier à en-tête de l'organisation membre)*

Par la présente, nous autorisons M., Mme ..., <nom de l'organisation> au/en <pays> à nous représenter et à voter en notre nom lors de l'Assemblée générale de l'ACI de 2013, au Cap, en Afrique du Sud.

*(apposer la signature, le nom du signataire, son titre, le nom de l'organisation, et le pays)*



Afin de désigner vos représentants, veuillez soumettre une lettre d'autorisation pour le 30 octobre 2013 au Directeur des Adhésions de l'ACI, Gretchen Hacquard, soit à l'adresse suivante : [hacquard@ica.coop](mailto:hacquard@ica.coop), soit par fax, au +41 22 798 41 22.

**Formulaire type pour la désignation des délégués votant**

*(à soumettre sur papier à en-tête de l'organisation membre)*

Par la présente, nous autorisons les délégués suivants, enregistrés dans la catégorie « membre » de notre organisation, à nous représenter et à voter en notre nom lors de l'Assemblée générale de l'ACI de 2013, au Cap, en Afrique du Sud :

<Noms des délégués>

Nous entendons que tous les autres délégués auront le statut d'observateurs à l'Assemblée générale.

Nous entendons qu'un délégué se verra attribuer la tâche de retirer les bulletins de vote pour notre organisation, sauf si notre organisation détient plus de 12 votes, auquel cas deux délégués se présenteront en même temps pour retirer les bulletins de vote. Les délégués désignés pour retirer les bulletins de vote sont :

<Noms des délégués>

*(clause facultative: mentionner si votre délégation aura son interprète)*

Nous aurons également un interprète, qui s'exprimera au nom de nos représentants lors de l'Assemblée. Cet interprète est <nom du délégué>.

*(apposer la signature, le nom du signataire, son titre, le nom de l'organisation, et le pays)*

Lorsqu'ils retireront les documents de vote, les Représentants se verront demander de:

1. Présenter leur badge attestant de leur inscription, ainsi qu'une pièce d'identité.
2. Vérifier que le nombre de voix qu'ils ont reçues est correct. Une fois que le Représentant a signé de son nom et quitté le bureau où les bulletins de vote sont distribués, plus aucun changement n'est possible.
3. Signer pour confirmer la réception des bulletins de vote.

# LISTE DES VOIX

Conformément au Règlement administratif de l'ACI, les membres qui ne se seront pas entièrement acquittés de leur cotisation 45 jours avant l'Assemblée générale de l'ACI ne pourront pas voter. La liste ci-dessous a été établie sans tenir compte de la situation des paiements. Le Comité électoral présentera la liste finale des ayant droit au vote lors de l'Assemblée générale.

AFRIQUE		
Pays	Organisation	Voix
Botswana	Botswana Co-operative Association	3
Guinée	Union des Coopératives Guinéennes pour le Développement Durable	1
Kenya	Co-operative Bank of Kenya Ltd.	8
Kenya	Kenya Union of Savings and Credit Co-operatives Ltd.	9
Kenya	National Co-operative Housing Union Ltd.	2
Kenya	The Co-operative Insurance Company of Kenya Ltd.	6
Lésotho	Boliba Multi-Purpose Co-operative	2
Lésotho	Co-operative Lesotho	3
Ile Maurice	The Mauritius Co-operative Union Ltd	4
Nigéria	Co-operative Federation of Nigeria	10
Nigéria	NNPC Co-operative Multipurpose Society limited	2
Nigéria	Odu'A Cooperative Alliance	2
Rwanda	National Cooperatives Confederation of Rwanda	7
Afrique du Sud	South African National Apex Co-op	3
Tanzanie	Tanzania Federation of Co-operatives Ltd.	6
Ouganda	Gumutindo Coffee Cooperative Enterprise Ltd.	5
Ouganda	Uganda Co-operative Alliance Ltd.	2
Zambie	Northern Province Co-operative Marketing Union Ltd.	3
Zambie	Zambia Co-operative Federation Ltd.	5
Zimbabwe	Zimbabwe National Association of Housing Co-operatives	2
AMÉRIQUES		
Pays	Organisation	Voix
Argentine	Agricultores Federados Argentinos Sociedad Cooperativa Limitada	1
Argentine	Banco Credicoop Cooperativo Ltd.	4
Argentine	Confederación Cooperativa de la República Argentina Ltda.	3
Argentine	Confederación Nacional de Cooperativas de Trabajo	1
Argentine	Instituto Movilizador de Fondos Cooperativos, Cooperativa Ltda.	2
Argentine	La Segunda Cooperativa Limitada Seguros Generales	6
Argentine	Sancor Cooperativa de Seguros Ltda	8
Bolivie	Confederacion Nacional de Cooperativas de Bolivia	2
Bolivie	Cooperativa de Ahorro y Crédito San Martin de Porres Ltda.	3
Bolivie	Cooperativa de Credito Comunal el Buen Samaritano Santa Cruz Limitada	2
Bolivie	Cooperativa Rural de Electrificación Ltda.	4
Brésil	Central de Cooperativas e Empreendimentos Solidários do Brasil	1
Brésil	Central Nacional das Cooperativas Odontológicas	1
Brésil	Consejo Nacional Unimed - Cooperativa Central	1
Brésil	Organização das Cooperativas Brasileiras	11
Brésil	Seguros Unimed	9

Country	Organisation	Votes
Brésil	Unimed do Brasil, Confederação Nacional das Cooperativas Médicas	1
Brésil	Unimed do Estado de São Paulo - Federação Estadual das Cooperativas Médicas	1
Canada	Canadian Cooperative Association	11
Canada	Conseil Canadien de la Coopération et de la Mutualité	10
Chili	COOPEUCH Ltda. Cooperativa de Ahorro y Crédito	4
Colombie	Asociación Colombiana de Cooperativas	6
Colombie	Caja Coperativa CREDICOOP	1
Colombie	Casa Nacional del Profesor	1
Colombie	Confederación de Cooperativas de Colombia	11
Colombie	Cooperativa del Magisterio	1
Colombie	Cooperativa Médica del Valle y Profesionales de Colombia	1
Colombie	La Equidad Seguros	3
Colombie	Progressa Entidad Cooperativa de Ahorro y Crédito	1
Costa Rica	Banco Popular y de Desarrollo Comunal	4
Costa Rica	Centro de Estudios y Capacitación Cooperativa R.L.	4
Costa Rica	Consejo Nacional de Cooperativas	5
Costa Rica	Federacion de Asociaciones Cooperativas de Ahorro y Crédito R.L.	3
Rep. Domin.	Cooperativa de Servicios Múltiples de Profesionales de Enfermería, Inc.	2
Rep. Domin.	Cooperativa Nacional de Servicios Múltiples de los Maestros	4
Equateur	Asociacio de coop. de ahorro y credito controladas por la Superintendencia de Bancos y Seguros	8
Equateur	Coopseguros del Ecuador S.A.	4
Salvador	Federación de Asociaciones Cooperativas de Ahorro y Crédito de El Salvador de R.L.	4
Guatemala	Confederación Guatemalteca de Federaciones Cooperativas, Responsabilidad Ltda.	6
Honduras	Cooperativa de Ahorro y Crédito "Sagrada Familia" Ltda.	4
Honduras	Cooperativa Mixta de Mujeres Unidas Ltda.	2
Jamaïque	TIP Friendly Society	2
Mexique	Caja Popular Mexicana SC de AP de RL CV	7
Mexique	Confed. Nacional de Cooperativas de Actividades Diversas de la República Mexicana	3
Mexique	Federación de Cajas Populares Alianza SC de RL de CV	4
Mexique	Federación UNISAP S.C. de R.L. de C.V.	4
Panama	Consejo Nacional de Cooperativas de Panama	4
Panama	Cooperativa de Servicios Múltiples Profesionales R.L.	2
Paraguay	Confederación Paraguaya de Cooperativas	5
Paraguay	Cooperativa Universitaria Ltda.	3
Pérou	Cooperativa de Ahorro y Crédito (CrI. Francisco Bolognesi Ltda.)	2
Pérou	Coop. de Ahorro y Crédito de Trabajadores de Empresas de Luz y Fuerza Eléctrica y Afines	2
Pérou	Cooperativa de Ahorro y Credito La Rehabilitadora Ltda. N° 24	2
Pérou	Cooperativa de Ahorro y Crédito San Pedro de Andahuaylas	3
Pérou	Cooperativa de Ahorro y Crédito Santa María Magdalena, Ltda.	2
Pérou	Cooperativa de Servicios Múltiples del Centro Ltda.	2
Pérou	Cooperativo de Ahorro y Crédito Abaco	2
Porto Rico	Banco Cooperativo de Puerto Rico	2
Porto Rico	Cooperativa de Ahorro y Crédito "Dr. Manuel Zeno Gandía"	2
Porto Rico	Cooperativa de Ahorro y Crédito de Arecibo	3
Porto Rico	Cooperativa de Seguros de Vida de Puerto Rico	4
Porto Rico	Cooperativa de Seguros Múltiples de Puerto Rico	4
Porto Rico	Liga de Cooperativas de Puerto Rico	2

<b>Pays</b>	<b>Organisation</b>	<b>Voix</b>
Uruguay	Confederación Uruguaya de Entidades Cooperativas (CUDECOOP)	5
Uruguay	Cooperativa de la Seguridad Social de Ahorro y Crédito (COSSAC)	2
Uruguay	Cooperativa Policial de Ahorro y Crédito (COPAC)	2
Uruguay	Cooperativas Nacionales Financieras Aliadas en Red (CONFIAR)	3
E-U	National Cooperative Business Association (NCBA)	25
E-U	National Cooperative Grocers Association (NCGA)	
E-U	National Rural Electric Co-operative Association (NRECA)	
E-U	Nationwide Mutual Insurance Company	
E-U	NCB	
Vénézuela	Cooperativa SEFIRED R.L.	1
<b>ASIE-PACIFIQUE</b>		
<b>Pays</b>	<b>Organisation</b>	<b>Voix</b>
Australie	Capricorn Society Ltd.	3
Australie	Co-operative Bulk Handling Limited	2
Bangladesh	National Co-operative Union of Bangladesh	12
Chine	All China Federation of Handicraft & Industrial Co-operatives	6
Chine	All China Federation of Supply and Marketing Co-operatives	12
Inde	Co-operative House Building & Finance Corporation Ltd.	1
Inde	Indian Farm Forestry Development Co-operative Ltd.	1
Inde	Indian Farmers Fertiliser Co-operative Ltd.	12
Inde	Krishak Bharati Co-operative Ltd.	1
Inde	National Agricultural Co-operative Marketing Federation of India	1
Inde	National Co-operative Agricultural & Rural Development Banks Fed. Ltd.	1
Inde	National Co-operative Consumers Federation Ltd.	1
Inde	National Co-operative Union of India	4
Inde	National Federation of Fishermen's Cooperatives Ltd.	1
Inde	National Federation of State Co-operative Banks Ltd.	1
Indonésie	Indonesian Co-operative Council	12
Iran	Central Organization for Rural Co-operatives of Iran	1
Iran	Central Union of Iran Animal Farmers	1
Iran	Central Union of Rural & Agricultural Co-operatives of Iran	3
Iran	Iran Central Chamber of Co-operatives	18
Iran	Iran Oilseeds & Vegetable Oil Processing Factories Co-op. (Farda Co-op)	1
Iran	Pishgaman Kavir Cooperative Company	1
Israël	Central Union of Co-operative Initiative in Israel	2
Israël	Co-op Israel	2
Israël	Kibbutz Movement	4
Japon	Central Union of Agricultural Co-operatives (JA-ZENCHU)	3
Japon	IE-NO-HIKARI Association	1
Japon	Japan Workers' Co-operative Union (Jigyodan)	1
Japon	Japanese Consumers' Co-operative Union	4
Japon	Japanese Health and Welfare Co-operative Federation (HeW Co-op Japan)	1
Japon	National Association of Labour Banks	1
Japon	National Federation of Agricultural Co-operative Associations (ZEN-NOH)	3
Japon	National Fed. of Fisheries Co-operatives Associations (JF ZENGYOREN)	1
Japon	National Fed. of Forest Owners' Co-operative Associations (ZENMORI-REN)	1

<b>Pays</b>	<b>Organisation</b>	<b>Voix</b>
Japon	National Federation of University Co-operative Associations (NFUCA)	1
Japon	Nation. Fed. of Workers & Consumers Insurance Co-operatives (ZENROSAI)	1
Japon	Nation. Mutual Insurance Fed. of Agricultural Co-operatives (ZENKYOREN)	3
Japon	The Japan Agricultural News (NIHON-NOGYO-SHIMBUN)	1
Japon	The Norinchukin Bank	3
Kazakhstan	Union of Consumer Societies of the Republic of Kazakhstan	2
Corée	iCOOP Korea	1
Corée	Korean Federation of Community Credit Co-operatives	6
Corée	Korean National Federation of Fisheries Co-operatives	1
Corée	National Agricultural Co-operative Federation	11
Corée	National Credit Union Federation of Korea	5
Corée	National Forestry Co-operatives Federation	1
Koweït	Union of Consumer Co-operative Societies	4
Kirghizistan	Co-operatives Union of Kyrgyzstan	2
Malaisie	Malaysian National Cooperative Movement	10
Malaisie	National Land Finance Co-operative Society Ltd.	3
Mongolie	Mongolian Co-operative Alliance	1
Mongolie	National Association of Mongolian Agricultural Co-operatives	4
Myanmar	Union of Myanmar Central Co-operative Society Ltd.	6
Népal	National Co-operative Bank Ltd.	2
Népal	National Co-operative Federation of Nepal	8
Népal	Nepal Agricultural Co-operative Central Federation Limited	4
N. Zélande	Cooperative Business New Zealand	5
Pakistan	Karachi Co-operative Housing Societies Union Ltd.	5
Philippines	National Confederation of Co-operatives	7
Philippines	VICTO National Co-operative Federation and Development Center	5
Singapour	Singapore National Co-operative Federation Ltd.	6
Sri Lanka	Federation of Thrift & Credit Co-operative Societies Ltd. in Sri Lanka	10
Sri Lanka	Kotikawatta Thrift and Credit Co-operative Society Ltd.	1
Sri Lanka	National Co-operative Council of Sri Lanka	6
Sri Lanka	Sri Lanka Consumer Co-operative Societies Federation Ltd.	8
Tadjikistan	Republican Union of Consumer Societies	3
Thaïlande	The Co-operative League of Thailand	11
Vietnam	Vietnam Co-operative Alliance	10
<b>EUROPE</b>		
<b>Pays</b>	<b>Organisation</b>	<b>Voix</b>
Arménie	Farm Credit Armenia Universal Credit Organization Commercial Cooperative	1
Autriche	Oesterreichischer Verband gemeinnütziger Bauvereinigungen – Revisionsverband	4
Belarus	Belarussian Republican Union of Consumer Societies (BELKOOPSOYUZ)	7
Belgique	Fédération Belge de l'Economie Sociale et Coopérative	2
Bulgarie	Central Co-operative Bank Plc	3
Bulgarie	Central Co-operative Union	4
Bulgarie	National Union of Workers Producers Co-operatives of Bulgaria	3
Croatie	Croatian Association of Co-operatives (Hrvatski Savez Zadruga)	2
Chypre	Co-operative Central Bank Ltd.	5
Chypre	Cyprus Turkish Co-operative Central Bank Ltd (KoopBank)	4

Country	Organisation	Voix
Chypre	Pancyprian Co-operative Confederation Ltd.	4
Rep. Tchèque	Co-operative Association of the Czech Republic	5
Danemark	Coop	8
Danemark	Kooperationen	2
Finlande	Pellervo, Confederation of Finnish Co-operatives	8
Finlande	SOK Corporation	8
France	Confédération Générale des Scop	11
France	Confédération Nationale du Crédit Mutuel	
France	Coop de France	
France	Coop FR	
France	Crédit Coopératif	
France	Fédération Nationale des Coopératives de Consommateurs	
Géorgie	Agricultural and Industrial Co-operatives Society of Georgia (IBERIA)	3
Allemagne	DGRV - Deutscher Genossenschafts- und Raiffeisenverband e.V.	5
Allemagne	GdW Bundesverband deutscher Wohnungs- und Immobilienunternehmen e.V.	8
Hongrie	AFEOSZ / COOP SZOVETSEG	2
Hongrie	National Federation of Agricultural Co-operators and Producers (MOSZ)	3
Irlande	National Association of Building Co-operatives Society Ltd.	2
Italie	Associazione Generale Cooperative Italiane (A.G.C.I. Nazionale)	4
Italie	Confederazione Cooperative Italiane (CONFCOOPERATIVE)	9
Italie	Lega Nazionale delle Cooperative e Mutue (Legacoop)	10
Lettonie	Latvian Central Co-operative Union (TURIBA)	3
Lituanie	Lithuanian Union of Co-operative Societies (LITCOOPUNION)	2
Malte	Koperattivi Malta	2
Moldavie	Central Union of Consumer Co-operatives of the Republic of Moldova (MOLDCOOP)	4
Pays-Bas	Oikocredit - Ecumenical Development Co-operative Society U.A.	3
Norvège	Coop Norge SA	6
Norvège	Federation of Norwegian Agricultural Co-operatives (Norsk Landbrukssamvirke)	4
Norvège	The Co-operative Housing Federation of Norway (NBBL)	5
Pologne	Auditing Union of Housing Co-operatives	3
Pologne	National Association of Co-operative Saving and Credit Unions	6
Pologne	National Auditing Union of Workers' Co-operatives	1
Pologne	National Co-operative Council	14
Pologne	National Supervision Union of Spolem Consumer Co-operatives	1
Portugal	Confecoop - Confederação Cooperativa Portuguesa	6
Portugal	Confederação Nacional de Cooperativas Agrícolas e do Crédito Agrícola de Portugal	6
Portugal	Cooperativa António Sérgio para a Economia Social	1
Roumanie	National Union of Consumer Co-operatives	3
Roumanie	National Union of Handicraft and Production Co-operatives of Romania (UCECOM)	2
Russie	Central Union of Consumer Societies of the Russian Federation	10
Russie	Moscow Regional Union of Consumer Societies	2
Serbie	Co-operative Union of Serbia	2
Serbie	Co-operative Union of Yugoslavia	4
Slovaquie	Co-operative Union of the Slovak Republic (Družstevná Únia Slovenskej Republiky)	4
Espagne	Confederació de Cooperatives de Catalunya	4
Espagne	Confederación Empresarial Española de la Economía Social	4
Espagne	Confederación Española de Cooperativas de Trabajo Asociado	3

<b>Pays</b>	<b>Organisation</b>	<b>Voix</b>
Espagne	Fundación Espriu	4
Espagne	KONFEKOOP - Confederación de Cooperativas de Euskadi	2
Suède	HSB Riksförbund (Swedish National Tenant-Owner Cooperative Housing Association)	5
Suède	Kooperativa Förbundet (The Swedish Co-operative Union)	9
Suède	Riksbyggen (Co-operative Housing Union)	4
Suisse	Allgemeine Baugenossenschaft Zürich	2
Turquie	Central Union of The Agricultural Credit Cooperatives of Turkiye	4
Turquie	National Co-operative Union of Turkey	5
Turquie	Turkish Co-operative Association	2
Turquie	Union of Sugar Beet Growers' Production Co-operative (Pankobirlik)	4
R-U	Co-operatives UK	9
R-U	The Co-operative Group Ltd.	10
Ukraine	Central Union of Consumer Societies of Ukraine (UKOOSPILKA)	4
<b>INTERNATIONAL</b>		
<b>Pays</b>	<b>Organisation</b>	<b>Voix</b>
Europe	European Association of Co-operative Banks	1
Amériques	Confederación Latinoamericana Cooperativas de Ahorro y Crédito (COLAC)	1
Asie-Pacifique	Association of Asian Confederations of Credit Unions	1
Mondial	World Council of Credit Unions	2

# ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Liste des candidats

### Fonctions spéciales

Candidature	Nom	S
Président	Pauline Green	F
Représentant d'organisation sectorielle	Kathy Bardswick	F
Représentant d'organisation sectorielle	Jose Carlos Guisado	M
Représentant Jeunesse	Gabriela Ana Buffa	F
Vice-Président pour l'Afrique	Stanley Muchiri	M
Vice-Président pour les Amériques	Ramón Imperial Zúñiga	M
Vice-Président pour l'Asie-Pacifique	Li Chunsheng	M
Vice-Président pour l'Europe	Dirk Lehnhoff	M

### Autres membres

Noms	S	Pays
Dr Ariel Guarco	M	Argentine
Gregory Wall	M	Australie
Dr Eudes de Freitas Aquino	M	Brésil
Petar Stefanov	M	Bulgarie
Monique Leroux	F	Canada
Maria Eugenia Pérez	F	Colombie
Valentin Medrano	M	République Dominicaine
Anne Santamäki	F	Finlande
Jean-Louis Bancel	M	France
NP Patel	M	Inde
Abolhassan Khalili	M	Iran
Dariussh Pakbin	M	Iran
Carlo Scarzanella	M	Italie
Akira Banzai	M	Japon
Won-Byung Choi	M	Corée
Kamaruddin Bin Ismail	M	Malaisie
Nyamaa Enkhbold	M	Mongolie
Joseph Adeleke Ojeyemi	M	Nigéria
Myriam Baez Rojas	F	Paraguay
Janusz Paszkowski	M	Pologne
Evgeny Kuznetsov	M	Russie
Seah Kian Peng	M	Singapour
N. Lawrence Bale	M	Afrique du Sud
DSK Pathirana	M	Sri Lanka
Jan Anders Lago	M	Suède
Peter Schmid	M	Suisse
Suleman Adam Chambo	M	Tanzanie
Cafer Yüksel	M	Turquie
Len Wardle	M	R-U
Dr Martin Lowery	M	E-U
Reketai Micah Duru	M	Zimbabwe



## Présentation des Candidats

### Fonctions spéciales

#### Président

##### Dame Pauline Green

*Nommée par Co-operatives UK*



En novembre 2009, Dame Pauline Green est la première femme à avoir été élue Présidente de l'Alliance coopérative internationale dans ses 115 ans d'existence. Pauline est une coopérante engagée. Elle a été l'assistante du Secrétaire parlementaire de Co-operative Union entre 1984 et 1989, membre coopératif du Parlement européen entre 1989 et 2000, membre de la Commission coopérative en 2000 et Directrice générale de Co-operatives UK de 2000 à la fin 2009. Son ambition personnelle est que le modèle d'entreprise coopérative soit reconnu au sein des

institutions mondiales afin que le mouvement puisse grandir et se propager au cours des décennies à venir.

#### Représentants d'organisations sectorielles

##### Kathy Bardswick – ICMIF

*Nommée par l'Organisation sectorielle Liaison Group*



Kathy a commencé sa carrière avec *The Co-operators* en 1978. Avant sa nomination au poste de Présidente et de PDG du groupe *The Co-operators* le 1<sup>er</sup> mars 2002, Kathy a travaillé comme Chef de l'exploitation dans les compagnies d'assurance que sont la *Sovereign General* et l'Union Canadienne. Entre 1998 et 2002, elle était chargée des opérations de ces compagnies et de leurs filiales sous l'égide du groupe *The Co-operators Limited*. Kathy détient un MBA de l'Université McMaster, ainsi qu'une licence en mathématiques de l'Université de Manitoba.

Kathy est membre du Conseil canadien des Directeurs généraux. Elle est Présidente de l'Institute for Catastrophic Loss Reduction, un centre de gestion des catastrophes naturelles. Elle est également active dans le secteur coopératif, comme l'indique son poste de Présidente de la Fédération internationale des coopératives et des mutuelles d'assurance (ICMIF). Elle est actuellement membre de l'exécutif de l'ICMIF et du Conseil d'Administration de l'ACI (Alliance coopérative internationale). Kathy siège également au CA d'Addenda Capital Inc. Elle a joué un rôle dirigeant en tant que membre du CA et du Comité exécutif du Conference Board du Canada. Kathy a siégé en tant que Vice-Présidente du Conseil des Gouverneurs de l'Université de Guelph.

##### Jose Carlos Guisado – IHCO

*Nommé par Sectoral Organisation Liaison Group*



Au sein du mouvement coopératif, il s'est consacré à collaborer avec l'ACI depuis 1991, lorsque la Fondation Espriu est devenue membre de l'organisation. Il s'est attelé à encourager la création d'une organisation sectorielle pour la santé, d'abord via la mise en place du « comité de direction intérimaire pour la santé », initié en 1992, puis finalement, par la création, en 1996, de l'Organisation coopérative internationale de la Santé (IHCO), devenue l'organe officiel pour la santé à l'ACI. Plus tard, en 1998, il a été nommé Secrétaire général de la branche européenne de l'IHCO et a finalement été élu Président de l'Organisation sectorielle internationale en 2001, siège qu'il occupe depuis lors grâce à plusieurs ratifications aux cours des Assemblées générales de l'IHCO et au processus électoral.

Son principal objectif est de contribuer à mettre en avant les organisations sectorielles, leur intérêt, leurs activités et la valeur ajoutée que les différents secteurs apportent à l'ensemble du mouvement coopératif. C'est important pour l'ACI, mais aussi pour la société toute entière. Bien sûr, l'ACI ne devrait pas travailler uniquement au nom des secteurs. Elle devrait également aborder de nombreux autres thèmes, importants pour le mouvement coopératif, elle qui joue en permanence le rôle d'intermédiaire entre les organisations sectorielles et les autres membres de l'ACI.

## Représentants Jeunesse

### Gabriela Ana Buffa

*Nommée par COOPERAR*



En 2009, Gabriela Ana Buffa est devenue membre du Conseil d'administration de l'Institut de mobilisation de fonds coopératifs (IMFC), en tant que secrétaire à la jeunesse. Depuis cette année, en tant qu'enseignante en sciences de l'éducation, elle est devenue conseillère pédagogique auprès d'Idelcoop, la Fondation d'éducation et d'assistance technique de l'IMFC, et elle coordonne des projets de renforcement de capacités dans le secteur des coopératives. Depuis 2010, elle dirige la création de l'espace de participation des jeunes à l'IMFC. Riche de cette expérience et pleinement soutenue par l'IFMC, elle exerce depuis 2012 la présidence du Comité de jeunes de COOPERAR.

## Vice-Présidents

### Stanley Charles Muchiri

*Elu par l'Assemblée régionale – Afrique*

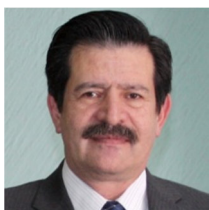


En septembre 2003, à Oslo, M. Muchiri a vu sa candidature à la vice-présidence pour l'ACI Afrique ratifiée par l'Assemblée générale. M. Muchiri occupe actuellement le poste de Président de la Banque coopérative du Kenya. Il a étudié l'administration, la comptabilité et la gestion à l'Université coopérative du Kenya. Il a obtenu un certificat en administration coopérative et est un comptable public assermenté. Il détient également un diplôme de gestion coopérative, obtenu à Turin en Italie et a fréquenté l'Université du Wisconsin (USA). Plus récemment, il a occupé le poste de Directeur

général de Muranga Union.

### Ramón Imperial Zúñiga

*Elu par l'Assemblée régionale – Amériques*



Ramón Imperial a été élu Vice-président de l'ACI Amériques en novembre 2009. Il est actuellement Président de la Caja Popular Mexicana, une coopérative financière qui compte environ 900 000 membres, ainsi que 200 000 enfants qui sont détenteurs d'un compte épargne. Il a occupé nombre d'autres postes, parmi lesquels ceux de membre du Conseil d'administration du Comité sur le Développement coopératif au Parlement de Mexico, Président de COLAC, dont le siège se trouve au Panama, Président de COMACREP, et membre du Conseil de Direction de l'International

Raiffeisen Union (IRU), en Allemagne. M. Imperial a également travaillé dans des organisations fédérales dans le secteur financier du mouvement coopératif à Mexico. Il a participé à des événements nationaux et internationaux liés au mouvement coopératif et a représenté le Movimiento Cajista Mexicano à plusieurs conférences et congrès internationaux.

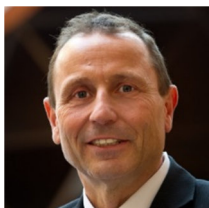
### Li Chunsheng

*Elu par l'Assemblée régionale – Asie-Pacifique*



M. Li Chunsheng est le Président de l'ACI Asie-Pacifique et le Vice-président de All China Federation of Supply and Marketing Co-operatives (ACFSMC). Il possède un doctorat en botanique. Au cours de sa carrière, il a travaillé pour la ferme Helihe dans la province de Heilongjiang, pour le ministère des Forêts et le Conseil d'Etat en Chine. Au Conseil d'Etat, il était profondément engagé dans la planification stratégique et l'élaboration de politiques pour les zones rurales et a énormément contribué au développement des coopératives en Chine. En 1995, il a rejoint l'ACFSMC en qualité

de Secrétaire général adjoint et Directeur du bureau des intrants agricoles. Plus tard, il a occupé le poste de Secrétaire général et de Directeur du Département pour la coopération internationale, avant d'être élu Vice-Président de l'ACFSMC en 2000. Aujourd'hui, entre autres, il supervise à l'ACFSMC le Département d'orientation pour les coopératives, le Département pour la science, la technologie, l'éducation et l'industrie, le Département pour la coopération internationale et la Chambre de commerce international chinoise sous-chambre SMC, ce qui signifie qu'il est en charge de nombreux projets coopératifs, dont notamment la réforme et la croissance des entreprises affiliées et des coopératives primaires, le développement des guildes, la planification et l'orientation industrielle, la législation coopérative, la recherche et l'innovation scientifique, la formation et l'éducation ainsi que la promotion des relations internationales, de la coopération et du commerce.



Dirk J. Lehnhoff a été élu Président de Cooperatives Europe lors de l'Assemblée générale d'Istanbul, le 6 mai 2013.

M. Lehnhoff, avocat et auditeur assermenté de profession, est engagé dans le mouvement coopératif depuis plus de 20 ans.

Il est co-président de DGRV, Coopérative allemande et Confédération Raiffeisen, qui représente 20 millions de membres individuels et 800 000 emplois en Allemagne. Il est également Vice-Président d'IRU (International Raiffeisen Union), une plateforme internationale permettant l'échange d'expériences coopératives basée sur les principes de Raiffeisen

que sont l'entraide, l'autonomie administrative et la responsabilisation. Aujourd'hui, IRU compte 61 organisations membres, issues de 36 pays, ce qui représente plus de 300 millions de membres individuels.

Il possède une vaste expérience de la législation sur les coopératives en Allemagne et à l'étranger et a contribué à la mise en œuvre de nouvelles lois sur les coopératives dans plusieurs pays.

Il a co-signé nombre de publications sur la formation et l'éducation des membres exerçant des responsabilités de gestion dans les coopératives. Il est l'un des auteurs principaux du commentaire officiel de la loi allemande sur les sociétés coopératives (German cooperative societies Act).

M. Lehnhoff est membre du Conseil d'administration de Cooperatives Europe depuis 2006.

## **Autres membres**

### **Argentine**

**Dr Ariel Guarco***Nommé par COOPERAR*

Chef de file du milieu coopératif, Ariel Enrique Guarco possède des compétences de gestionnaire et de dirigeant bien établies. Médecin vétérinaire, il détient également un master en économie. Il est engagé depuis plus de 20 ans dans le mouvement coopératif argentin, et préside depuis 2007 la Coopérative électrique de Coronel Pringles dans la région de Buenos Aires. Depuis 2008, il est également Président de la Fédération des coopératives d'électricité et de services publics de la province de Buenos Aires (FEDECOPA) et Secrétaire de la Confédération argentine inter-fédérative

des coopératives électriques (CONAICE). Depuis 2011, il siège à la présidence de la Confédération coopérative d'Argentine (COOPERAR).

### **Australie**

**Gregory Wall***Nommé par Capricorn Society Limited*

Gregory Wall est le PDG du groupe Capricorn, une grande coopérative australienne. Il possède une grande expérience dans les secteurs des mutuelles et des coopératives en tant que PDG et cadre dans des syndicats bancaires et de crédit. Il a occupé divers postes de direction, notamment auprès de CUSCAL (organe dirigeant d'un syndicat de crédit australien), l'université Edith Cowan, Lavan Legal, Automotive Holdings et la WA Football Commission.

Greg Wall a joué un rôle important lors des événements organisés autour des coopératives dans sa fonction de Président du Secrétariat australien de l'Année internationale des coopératives. Il a dirigé la création des Conseils d'entreprises de la coopération et de la mutualité en Australie et est lui-même chef d'entreprise.

Greg Wall est titulaire d'une maîtrise en futurologie, il est membre de l'Institut australien des chefs d'entreprises et du FINSIA (Financial Services Institute of Australasia) et a également fréquenté l'Institut des PDG à l'Université de Berkeley et à l'Université Cornell aux Etats-Unis.

## Brésil

### **Dr Eudes de Freitas Aquino**

*Nommé par OCB*



Eudes de Freitas Aquino est titulaire d'un doctorat en médecine clinique (néphrologie). Il a obtenu un master en gestion approfondie des entreprises de santé et un MBA en gestion des services de santé.

Il a occupé le poste de Président de la coopérative de santé Unimed Piracicaba. Par la suite, il a créé et présidé la « Federação Intrafederativa do Centro Paulista » et est devenu membre du conseil d'administration de la « Federação Unimed do Estado de São Paulo » (FESP). Au sein de la FESP, il a dirigé les programmes d'éducation et d'assistance avant de devenir président de la FESP entre 2005 et 2009.

Depuis 2009, Eudes de Freitas Aquino est Président de Unimed do Brasil, Vice-Président de l'ITHCO et membre du Conseil d'Administration de l'ACI Amériques. En mars 2013, il a été réélu à la présidence de Unimed do Brasil pour un mandat supplémentaire de quatre ans.

## Bulgarie

### **Petar Stefanov**

*Nommé par Central Cooperative Union*



Né le 28 novembre 1958 à Sofia, en Bulgarie.

2003 – présent Président de l'Union coopérative centrale – Bulgarie

1995 – présent Membre du groupe III du Conseil économique et social, République de Bulgarie

2009 – présent Membre du Conseil d'Administration de l'ACI

2001 – présent Membre du Comité exécutif de CCW

2012 – présent Vice-président d'EUROCOOP

2006 – présent Membre du Conseil d'administration de Cooperatives Europe

2008 – présent Membre du Conseil d'administration de Cooperative House Europe

2009 – présent Membre du Comité de surveillance de COOPEURO

2004 & 2006 Médaille d'honneur nationale pour sa « Contribution à l'établissement de conditions commerciales favorables en Bulgarie »

2008 Ordre spécial de l'Etat pour « Mérite civil » récompensant la promotion des valeurs et des principes coopératifs durant deux décennies.

## Canada

### **Monique Leroux**

*Nommée par le Conseil canadien de la coopération et de la mutualité*



Monique F. Leroux est présidente du conseil et chef de la direction du Mouvement Desjardins depuis 2008. Mme Leroux est actuellement membre de plusieurs conseils d'administration, de groupes de travail et d'organisations coopératives dont le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, les Coopératives et mutuelles du Canada, le Groupement Européen des Banques Coopératives, la Confédération internationale des banques populaires, le Crédit industriel et commercial du Crédit Mutuel, etc.

Mme Leroux est l'instigatrice du Sommet international des coopératives.

Les réalisations de Mme Leroux furent reconnues par l'obtention de nombreux prix et de doctorats honoris causa.

## Colombie

### **Maria Eugenia Pérez Zea**

*Nommée par COOMEVA*



Maria Eugenia Pérez Zea est une avocate colombienne, spécialisée dans la gestion de projet et le droit administratif. Elle a trois enfants et travaille au Bureau du Contrôleur général de Medellín, sa ville natale. Elle est un membre proéminent de Coomeva depuis 16 ans, où j'occupe actuellement le poste de Présidente du Conseil d'administration, fonction qu'aucune femme n'avait auparavant exercée au cours des 49 ans d'existence de la coopérative. Elle est également Présidente du comité Genre de l'ACI au niveau mondial et membre du Conseil d'administration régional de l'ACI

Amériques.

## République Dominicaine

### **Valentín Medrano Pérez**

*Nominated by COOPNAMA*



Valentín Medrano Pérez est né à Duvergé, en République Dominicaine. Il a suivi son enseignement primaire à l'Ecole Felix María del Monte Pérez et a terminé son enseignement secondaire en cours du soir au Liceo nocturno Eugenio María de Hostos. Il a ensuite obtenu une licence en pédagogie, spécialité biologie et chimie, auprès de l'Université Autonome de Saint-Domingue. Il a également réalisé une partie de ses études à l'Université des Caraïbes, où il a obtenu une licence en droit. Il a travaillé comme professeur d'université avant d'occuper un poste au sein de Gulf and

Western. Il a également fait partie du Syndicat du Central Romana, il a été membre du Comité exécutif de l'Association dominicaine des enseignants (ADP), et secrétaire général de l'ADP, de Azua et fondateur de UTESUR.

Le Professeur Valentín Medrano, décidé sur sa trajectoire professionnel, part à Puerto Rico pour se spécialiser dans le domaine coopératif à l'Université de Piedras. Il obtient des prix d'institutions de différents pays, notamment le Mexique, le Costa Rica et Puerto Rico. En 1976, il devient membre de la Coopérative de services multiples des enseignants (COOPNAMA), et devient président pour le district d'Azua, où il démarre sa carrière dans l'enseignement, cette même année. Il devient président du district 1-32 jusqu'à arriver à des postes de direction nationaux en 1986, tels que président du comité de surveillance ou président du comité de crédit notamment.

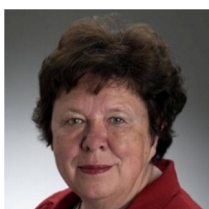
Le Professeur Medrano est actuellement Président de la Coopérative de services multiples des enseignants, deuxième Vice-Président de l'Alliance coopérative internationale (ACI-Amériques), membre de l'Assemblée mondiale de l'ACI, qui regroupe le secteur coopératif du continent, et Président de la Fondation dominicaine pour le développement social et coopératif (FUNDESCOOP).

De plus, il a été un des fondateurs du parti de libération dominicain, et il est toujours membre du comité central de ce parti.

## Finlande

### **Anne Santamäki**

*Nommée par SOK Corporation*



Anne Santamäki a occupé de nombreux postes dans le monde des affaires. Après une licence en économie, elle a travaillé en tant que chargée d'études marketing chez AC Nielsen.

En 1980, elle a occupé son premier poste de directrice d'études marketing auprès de l'entreprise nationale finlandaise des chemins de fer. Devenue, par la suite, directrice marketing pour le transport des voyageurs, elle était chargée des ventes, de la communication et de l'élaboration de nouveaux concepts marketing, tels que le

lancement de trains interurbains en Finlande. Anne Santamäki travaille auprès de l'entreprise SOK – aussi connue comme S-Group – depuis 1990, date à laquelle elle a rejoint l'entreprise en tant que directrice marketing, chargée de l'agence de publicité interne et des services de recherche. Elle a participé à la création d'un nouveau programme de fidélité et a contribué à l'élaboration de partenariats nationaux pour l'entreprise.

Depuis 1999, elle est chargée d'analyser les intérêts de S-Group et de toutes les coopératives finlandaises dans un contexte international.

Anne Santamäki est membre du Conseil d'administration d'Euro Coop, une organisation européenne de

coopératives de consommateurs, depuis 1999, et vice-présidente depuis 2003. De 2006 à 2010, elle a exercé la fonction de présidente du conseil d'administration et elle est restée membre de la présidence depuis 2010.

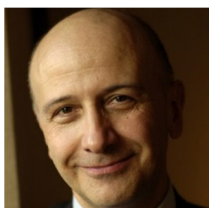
De 2001 à 2010, Anne Santamäki est vice-présidente de Cooperatives Europe. En 2010, elle a été élue présidente de Consumer Cooperatives Worldwide (CCW). Depuis 2010, elle est membre du conseil d'administration de l'Alliance coopérative internationale (ACI).

Anne Santamäki est une personne très estimée, doublée d'une experte et d'une conférencière très appréciée, non seulement en Finlande mais aussi dans le mouvement coopératif européen et mondial. Elle a occupé plusieurs postes de confiance tels que membre du conseil consultatif de l'Alliance finlandaise du travail (Suomalaisen Työn Liitto) et du Savonlinna Opera Festival. Elle est également membre du conseil consultatif du Musée Kiasma d'art contemporain et du Circulation Audit Committee (détenu par des annonceurs et des groupes de médias finlandais).

## France

### **Jean-Louis Bancel**

*Nommé par Coop FR*



Né le 20 janvier 1955, HEC (1978), licence de droit des affaires, DESS de droit public, ENA (1980-1982), Président du Crédit Coopératif depuis 2009 (Vice-président de 2005 à 2009), Président de l'Association Internationale des Banques Coopératives, organisation sectorielle de l'Alliance Coopérative Internationale, Vice-Président de la Commission des normes comptables privées et Membre du collège de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Jean-Louis Bancel a, entre autres, travaillé à la Direction des Assurances au ministère de l'Economie, des Finances et du Budget (1983-86), à la COB. Il a également exercé la fonction de directeur de cabinet du secrétaire d'Etat chargé de la Consommation, Véronique Neiertz.

Il a évolué pendant plus de 10 ans dans le secteur mutualiste comme secrétaire général du Groupement des entreprises mutuelles d'assurance (Gema) de 1993 à 1997, puis comme directeur général de la Fédération Nationale de la Mutualité Française de 1997 à 2004. Il est actuellement président de la Mutuelle Centrale des Finances.

## Inde

### **NP Patel**

*Nommé par National Cooperative Union of India*



M. Patel a beaucoup voyagé et s'est rendu aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en France, aux Philippines, au Japon, aux Emirats Arabes Unis, au Canada, en Russie, à Genève, au Danemark, en Allemagne, en Australie, en Chine, à Singapour, en Asie du Sud-Est et il a également contribué au travail réalisé dans le domaine des produits laitiers, de l'agriculture et des coopératives dans ces pays.

M. Patel travaille auprès des coopératives depuis 35 ans à de nombreux postes de responsabilité, comme indiqué ci-après :

Postes actuels:

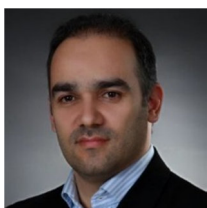
Président, IFFCO, New Dehli ; Président, Gujarat State Cooperative Marketing Federation Limited, Etat du Gujarat ; Président, Fondation IFFCO ; Président, IFFCO Kisan Seva Trust ; Président, IFFCO Chhattisgarh Power Limited ; Président, IFFCO Kisan Bazar Limited ; Président, Cooperative Rural Development Trust (CORDET) ; Directeur, Indian Potash Limited ; Directeur, Fédération nationale des coopératives de commercialisation des produits agricoles d'Inde ; Directeur, Cooperative Bank Limited, Etat du Gujarat ; Directeur, Union coopérative, Etat du Gujarat

Postes occupés précédemment : ICA – Président du Comité agricole de l'ICA Asie-Pacifique de décembre 2008 à décembre 2012 ; Président et Vice-Président, NAFED ; Président, NCCF ; Directeur, NCDC ; Membre, Conseil d'administration, NCUI.

## Iran

### Abolhassan Khalili

*Nommé par Iran Oil & Vegetable Oil Processing Factories Cooperative*



Mr Khalili est né en 1970, dans une petite ville située sur les flans d'un volcan, où il a appris à relever les défis du quotidien à travers le travail d'équipe. C'est ainsi qu'il a commencé sa carrière par la création d'une ONG dans l'industrie de l'huile végétale. Il était le Secrétaire général de l'ONG et, un an plus tard, il est devenu le Secrétaire général d'une plus grande association, la Confédération des industries alimentaires. Durant cette période, il est également devenu membre de la Confédération iranienne des associations d'employeurs (ICEA). Par la suite, il a créé la coopérative Farda – qui signifie « demain » – pour renforcer financièrement les ONG. Qui plus est, pour répondre au besoin d'éduquer les populations à l'industrie alimentaire, il a fondé la première université dans ce secteur, fréquentée à 60% par des femmes. Il a été nommé membre du Conseil d'administration de la Chambre de commerce iranienne et je suis rapidement devenu membre du Conseil sur le dialogue entre le gouvernement et le secteur privé. Après treize ans dans cette industrie, il a intégré l'Université des sciences médicales en tant que membre du département des systèmes d'immunité de l'industrie alimentaire. Ayant toujours souhaité soutenir le mouvement coopératif dans le monde, il est parvenu à devenir membre du Conseil d'Administration de l'Alliance coopérative internationale (ACI). Il espère ainsi pouvoir contribuer en tant que membre du Conseil d'Administration de l'ACI, et en étroite collaboration avec d'autres coopératives, à la réalisation des objectifs du Plan d'action.

### Dariush Pakbin

*Nommé par Iran Central Chamber of Cooperatives (ICC)*



M. Pakbin détient un B.A. en biologie de l'université de Téhéran University  
Compétences:

- Certificat pour les coopératives du ministère des Coopératives d'Iran
- Certificat des principes d'investissement en échange
- Certificat d'analyse fondamentale en échange
- Certificat technique de la faculté d'économie de l'université de Téhéran
- Certificat of primary knowledge of Exchange & capital market

- Certificat de travail de l'institut d'entrepreneuriat du ministère des Coopératives
- Certificat de correspondant et d'écriture d'articles d'information de la province d'Elborz

Travail:

- Directeur de coopératives locales de consommateurs (2 ans)
- Directeur du Conseil d'administration de la société coopérative Justice partagée qui compte 1 800 000 membres
- PDG de la coopérative Justice partagée d'Iran qui compte 41 000 000 membres
- Chef du Conseil d'administration des coopératives d'investissement de la province de Téhéran
- Membre du Conseil des fondateurs de coopérative d'assurance
- Reporter pour le journal Zaman, service économie
- Vice-président du Conseil d'administration de la société coopérative pour le développement industriel en Iran
- Membre du Conseil d'administration de l'entreprise électrique en Iran
- Chambre centrale iranienne des coopératives, Secrétaire général
- Membre du Conseil pour la cession d'entreprises gouvernementales (privatisation)
- Membre du Conseil du jugement, pouvoir judiciaire d'Iran
- Membre du Conseil supérieur pour l'échange
- Membre principal du Conseil supérieur de l'Article 44 de la Constitution
- Membre principal du Conseil pour l'économie en Iran
- Membre du département des investissements étrangers et des motifs d'investissement du ministère de l'Economie.

## Italie

### Carlo Scarzanella

*Nommé par Associazione Generale Cooperative Italiane*



Carlo Scarzanella est né à Florence le 26 mai 1957. Il est marié et il est père de deux enfants. Il est diplômé en droit. Carlo Scarzanella a démarré sa carrière coopérative en 1982 et il a occupé depuis lors de nombreuses fonctions au sein de son organisation, à l'échelle locale et nationale.

De 1999 à 2008, il était président de la branche locale de l'AGCI en Toscane.

A l'échelle nationale, il est vice-président de l'AGCI depuis 2008. Il est aussi coordinateur national de l'AGCI Culturalia, le secteur qui réunit les coopératives de l'AGCI du domaine du tourisme, de la culture, des loisirs et de la communication.

Carlo Scarzanella est également membre de l'organe dirigeant de l'Alliance des coopératives italiennes, un organe de coordination national créé en 2011 et qui rassemble les trois organisations italiennes membres de l'ACI (AGCI, Confcooperative et Legacoop). En outre, à l'échelle de l'Alliance des coopératives italiennes, il est président de l'organisation sectorielle de l'ACI dédiée aux coopératives culturelles et co-président de l'organisation sectorielle consacrée aux coopératives du tourisme, de la communication et de la publication.

Depuis avril 2012, il représente l'AGCI, Confcooperative et Legacoop dans sa fonction de président de Fon.coop, le fond nationale de formation pour les entreprises coopératives.

A l'échelle internationale, il siège en tant que représentant de l'AGCI, au conseil d'administration de Cecop, l'organisation européenne pour les travailleurs, la production et les coopératives sociales.

## Japon

### Akira Banzai

*Nommé par JA-Zenchu*



M. Akira Banzai est le président de JA-Zenchu (Union centrale de coopératives agricoles), l'organisation faîtière des coopératives agricoles au Japon. L'ancien président de JA-Zenchu, Mamoru Moteki est actuellement membre du Conseil d'Administration de l'ACI.

Akira Banzai préside également le Comité conjoint des coopératives de quatorze membres de l'ACI, qui représente tout un éventail de secteurs de la société et qui réunit plus de soixante millions de personnes dans ces domaines : l'agriculture, la pêche, la sylviculture, la banque, les mutuelles, la santé et le bien-être, et les travailleurs.

D'abord producteur de riz dans une ferme familiale, Akira Banzai est rapidement devenu conseiller municipal et responsable de la coopérative. En tant que président de l'IDACA (Institut pour le développement de la coopération agricole en Asie), Akira Banzai œuvre pour le renforcement des capacités dans les pays en développement et pour établir une coopération entre les coopératives.

## Korea

### Won-Byung Choi

*Nommé par NACF*



M. Won-Byung Choi est le Président de la Fédération coopérative agricole nationale (NACF, dans son sigle anglais), qui est une organisation faîtière réunissant 1 165 coopératives membres, qui représentent 2,5 millions d'agriculteurs en Corée. Won-Byung Choi a été élu président de la coopérative agricole An-Gang en 1986. Il a effectué six mandats consécutifs avant d'être élu président de la NACF en 2007. Lors du 50<sup>e</sup> anniversaire de la NACF, Won-Byung Choi a restructuré avec succès le groupe NACF qui est désormais composé de deux sociétés de portefeuille et de 28 filiales.

Won-Byung Choi se consacre également au développement du mouvement coopératif international. Il est actuellement membre du Conseil d'Administration de l'ACI depuis 2008 et président de l'organisation coopérative agricole internationale (ICAO) depuis 2009. Sous sa présidence, l'ICAO a gagné en visibilité en tant qu'organisation mondiale représentant les coopératives agricoles à l'échelle mondiale et elle a pu entamer de nouveaux travaux de collaboration avec de nombreuses autres organisations internationales.



## **Malaisie**

### **Kamaruddin Bin Ismail**

*Nommé par ANGKASA*



M. Kamaruddin Ismail est la personne adéquate pour ce poste dans la mesure où il a participé activement au développement coopératif, et en particulier au développement des coopératives scolaires en Malaisie durant les dix dernières années. Kamaruddin Ismail, titulaire d'un diplôme d'enseignement de l'anglais langue étrangère, est un responsable coopératif reconnu en Malaisie. Il a travaillé en tant que fonctionnaire auprès du Ministère de l'Éducation et en tant que membre du Conseil d'administration ou conseiller auprès d'un grand nombre de coopératives malaisiennes. Il a été nommé responsable des programmes et des activités des coopératives scolaires par le Ministère de l'Éducation et il est actuellement Vice-Président du Mouvement coopératif national de Malaisie (ANGKASA), l'organisation coopérative faitière de Malaisie.

## **Mongolie**

### **Enkhbold Nyamaa**

*Nommé par Mongolian Cooperative Alliance (MNCA)*



Mr Enkhbold Nyamaa dirige l'Alliance coopérative mongole depuis sa création en 2008 et est, depuis 2009, Vice-Président du Comité national du Programme national du développement des coopératives initié par le gouvernement. Depuis 1979, il a travaillé pour des organisations gouvernementales, notamment pour le ministère de la Culture et le ministère des Relations étrangères. Il a obtenu un master en politique publique à l'Université de Sidney, en Australie, en 1997. Il est membre du parlement mongol depuis 2004. En tant que Directeur de l'Association nationale des coopérateurs de Mongolie et membre du Parlement, il s'est attelé à asseoir un cadre législatif favorable au développement des coopératives.

## **Nigeria**

### **Joseph Adeleke Ojeyemi**

*Nommé par NNPC Cooperative Multipurpose Society Ltd.*



Mr Ojeyemi est membre du Conseil d'administration de la Fédération coopérative du Nigéria et Président de la société coopérative polyvalente NNPC dont les membres proviennent de tous le Nigéria.

Ancien dirigeant de syndicat du travail, il détient un MBA (Gestion financière), BA en science politique et un diplôme complémentaire (études de gestion). Il a suivi plusieurs cours en dirigeance, gestion et développement coopératif au Canada, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis, en Italie et en Afrique du Sud. Il est également

membre de l'Institut nigérian de Gestion.

Sous sa houlette, le mouvement coopératif a connu une croissance incroyable en termes de transformation et d'expansion, avec la possibilité d'obtenir des prêts pour les membres, de dividendes plus élevés, l'acquisition d'actions et de terres, logement, acquisition de stations essences, banques de microfinance, et magasins à travers le pays, amélioration des liquidités et plan agricoles. Il a immensément contribué à la croissance des coopératives par sa participation à l'organe faitier de la Fédération coopérative du Nigéria.

## Paraguay

### Myriam Baez Rojas

*Nommée par CONPACCOOP*



Myriam Baez Rojas Architecte de profession, diplômée de l'Université nationale d'Asunción, enseignante universitaire, spécialisée dans les coopératives, détentrice de plusieurs diplômes supérieurs dans ce domaine, elle dispose d'une expérience de plus de 15 ans à des postes de direction de coopératives.

Elle a occupé son premier poste de direction au sein de la Coopérative Mburicao Ltda. Après avoir travaillé dans différents comités, elle a occupé pour la première fois un siège au Conseil d'administration en 1997. En tant que Vice-Présidente de la

Coopérative Mburicao à partir de 1998, elle a fondé le comité Femmes, qui est devenu par la suite le comité Genre.

Postes au sein d'organisations coopératives:

FECOAC – Fédération de coopérative d'épargne et de crédit.

2007 – 2013 Présidente du Conseil d'administration.

2006 – 2007 Coordinatrice du comité Genre.

2005 – 2007 Trésorière du Conseil d'administration.

CREDICOOP – Centrale coopérative nationale

2007 – 2009 Membre titulaire du comité de surveillance de CREDICOOP.

2006 Présidente du comité de surveillance de CREDICOOP.

2004 – 2005 Membre titulaire du comité de surveillance de CREDICOOP.

2003 Secrétaire du comité Femmes de CREDICOOP.

2000 Présidente du comité Femmes de CREDICOOP.

1999 Participation au premier comité Femmes de CREDICOOP, en tant que trésorière.

## Pologne

### Janusz Paszkowski

*Nommée par National Auditing Union of Workers' Co-operatives*



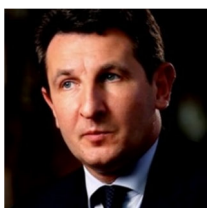
Janusz Paszkowski est le Président de l'Union d'audit nationale des coopératives de travailleurs. Il occupe également des fonctions importantes au sein des organisations de coopératives européennes et internationales : il est membre du Conseil d'Administration de l'ACI, il est membre du Comité exécutif du CICOPA et Vice-président et membre du Conseil d'administration du CECOP. A la fois chef de file et coopérateur engagé depuis 37 ans, il a travaillé pour le développement du mouvement coopératif à l'échelle nationale et internationale. La devise que Janusz

Paszkowski applique à tout ce qu'il entreprend est la suivante : « Tout est possible, l'impossible prend simplement un peu plus de temps ».

## Russie

### Evgeny Kuznetsov

*Nommé par Centrosojuz*



Les coopératives de consommateurs en Russie connaissent de grands changements. C'est Evgeny Kuznetsov qui est l'idéologue à l'origine de ces changements. Homme politique russe, économiste et homme public, il a, malgré son jeune âge, contribué de manière considérable à la modernisation du mouvement coopératif russe. Pendant les années qu'il a passé à la tête du système du Centrosojuz de Russie, qui compte plus de 3000 sociétés de consommateurs et environ quatre millions de membres individuels issus de diverses régions russes, Evgeny Kuznetsov a fait reconnaître les coopératives de consommateurs au niveau

étatique. Pour la première fois dans l'histoire, le premier Congrès Panrusse des coopératives rurales a été organisé, congrès auquel la Présidente de l'ACI, Dame Pauline Green, a participé, et au cours duquel le Concept pour le développement de la coopération dans les zones rurales a été adopté pour élargir le soutien fédéral, élaborer un cadre législatif et économique permettant le bon fonctionnement des organisations coopératives et coordonner les activités au sein du système coopératif au profit de la société. Grâce à la promotion de l'intérêt des coopératives, une équipe bien coordonnée, mise sur pied par Evgeny Kuznetsov, a réussi à apporter les amendements nécessaires à la législation, et contribue au développement coopératif. L'approche innovante et les pratiques internationales modernes du monde coopératif ont peu à peu été mises en oeuvre dans les organisations coopératives de consommateurs russes. Après la chute de l'Union soviétique, les coopératives des pays de la CEI se sont séparées. Evgeny Kuznetsov a dirigé l'association « Ligue des unions nationales d'organisations coopératives de consommateurs des pays de la CEI », attiré de nouveaux membres et redynamisé le développement de liens inter-coopératifs.

Evgeny Kuznetsov est né en 1975. Il est spécialisé en économie et en droit. Il est titulaire d'un doctorat en économie. Il a commencé sa carrière par monter sa propre affaire. Il a ensuite travaillé dans le gouvernement du Président de la Fédération de Russie. Depuis 2007, il est à la tête du Centrosojuz de la Fédération de Russie. Il siège à de nombreux comités gouvernementaux, ainsi qu'à des conseils publics et d'experts dans différents ministères fédéraux. Evgeny Kuznetsov est membre du Conseil général du parti gouvernant. En 2013, le Président de la Fédération de Russie lui a remis le Deuxième Ordre du mérite pour « services rendus à la patrie ».

## Singapour

### Seah Kian Peng

*Nommé par Singapore National Co-operative Federation*



Mr Seah Kian Peng a fait confiance au modèle de coopératives de Singapour et l'a propulsé sur la scène internationale. Une de ses plus grandes réussites a été d'asseoir la réputation et la qualité du mouvement coopératif de Singapour pour lui donner une envergure internationale. L'histoire du mouvement coopératif de Singapour est désormais unique et peut être citée en exemple pour inspirer les autres à changer le monde.

« Faire bien et faire du bien », telle est la devise de Seah Kian Peng, une devise qui le guide au quotidien et se reflète dans ses 20 ans de carrière et ses grandes réalisations. NTUC

FairPrice Co-operative, dont il est le Directeur général, est un membre prestigieux de ICA Global 300 et compte 270 magasins dont des hypermarchés, des supermarchés, des marchés haut de gamme, des stations essence et des magasins de proximité. NTUC FairPrice Co-operative emploie plus de 8 500 personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel de plus de 2,6 milliards de dollars de Singapour (env. 1,5 milliards d'euros).

Seah Kian Peng ne s'est pas contenté de soutenir le mouvement coopératif à Singapour, il a également participé de façon active au travail d'autres coopératives dans la région Asie-Pacifique. Il a soutenu l'engagement de NTUC FairPrice, au sein du comité Asie-Pacifique, sur les coopératives de consommateurs de l'ACI, à travers la réalisation de programmes de formation et l'organisation d'un service d'assistance destiné aux autres coopératives de consommateurs de la région.

Grâce au travail qu'il a réalisé avec succès pour mettre le mouvement coopératif de Singapour sur le devant de la scène, la Fédération coopérative nationale de Singapour (SNCF, dans son sigle anglais) et ses affiliés ont pu occuper une place centrale à l'occasion d'un grand nombre de réunions internationales et de plateformes mondiales. Quand il s'est retiré de la présidence de la Fédération, à la fin du mandat autorisé, il a continué à la soutenir en devenant conseiller du Comité national de Singapour pour l'Année internationale des coopératives (IYC) de 2012. Il a également été membre du groupe consultatif pour l'Année internationale des coopératives des Nations Unies.

## Afrique du Sud

**Ndwakhulu Lawrence Bale**

*Nommé par SANACO*



M. Bale est le Président de Coopératives nationales faitières d'Afrique du Sud (South African National Apex Cooperatives, SANACO). En 2002, une étude commandée par l'Association nationale des coopératives en Afrique du Sud (National Cooperative Association of South Africa, NCASA) et soutenue par l'Association des Coopératives Canadiennes (Canadian Cooperative Association, CCA), a été réalisée pour analyser le nombre d'entreprises de pompes funèbres et de club sociaux en Afrique du Sud. Les conclusions de cette étude étaient qu'il existait 100 000 entreprises de ce type. Il a

été nommé pour travailler comme Coordinateur provincial afin d'organiser des ateliers consultatifs et de préparer une conférence nationale. La conférence nationale a eu lieu du 21 au 24 mai 2004, dates auxquelles des élections ont été tenues. Il a été élu Vice-Président à cette occasion et contribue ainsi depuis l'an 2000 au développement des coopératives.

Il a également siégé au Conseil d'administration de diverses organisations et occupé des postes à responsabilité à l'échelle nationale, notamment auprès de l'Association nationale des coopératives en Afrique du Sud (National Cooperative Association of South Africa, NCASA), la Fédération sud-africaine des entreprises de pompes funèbres (South African Federation of Burial Societies, SAFOBS) et Coopératives nationales faitières d'Afrique du Sud (South African National Apex Cooperatives, SANACO) dont il est l'actuel Président. Il est également Président de la Fédération sud-africaine des coopératives des pays en développement (South African Developing Countries Cooperatives Federation, SADCCF) et représente toutes les coopératives du pays au niveau politique, notamment à travers son rôle de responsable de la Chambre de développement auprès du Conseil national de l'emploi et du développement économique. Il est, en outre, membre du bureau du Centre Dorah Tamana des coopératives.

## Sri Lanka

**DSK Pathirana**

*Nommé par Sri Lanka Consumer Cooperative Societies Federation*



M. D.S.K. Pathirana a occupé le poste d'assistant de direction au Service Public de l'Economie et de la Fédération des sociétés coopératives de crédit du Sri Lanka, mon tout premier travail. Il a ensuite rejoint la Fédération des sociétés coopératives de consommateurs du Sri Lanka (COOPFED) en tant qu'assistant en recherche et ressources humaines, entre le 1<sup>er</sup> juin 1990 et le 31 mars 1999. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1999, il occupe le poste de Président Directeur général et Directeur général de la Fédération des sociétés coopératives de consommateurs du Sri Lanka.

Au niveau international, j'ai occupé le poste de Vice-Président du comité Consommateurs de l'ACI pour la région Asie-Pacifique. Je suis actuellement Consultant Spécial auprès du CICTAB (Cooperative Training Institute), en Inde. En outre, je participe activement à toutes sortes d'événements coopératifs internationaux et partage mon expérience coopérative dans le monde entier.

En 32 ans, j'ai acquis de nombreuses connaissances de terrain auprès d'entreprises coopératives. Aujourd'hui, je souhaite partager mes connaissances et travailler avec des coopérateurs à travers le monde. Je suis convaincu qu'en tant que représentant du Conseil d'Administration, je peux jouer un rôle clé en mettant en avant l'importance et la valeur ajoutée des organisations de consommateurs dans le mouvement coopératif.

## Suède

**Jan Anders Lago**

*Nommé par HSB & KF*



Depuis son plus jeune âge, M. Lago s'intéresse et contribue aux questions politiques et au développement de la communauté. Il a toujours participé au débat public, que ce soit à travers la presse, la radio, la télévision et, plus récemment, les médias sociaux. Pour lui, le mouvement coopératif est avant tout synonyme de démocratie, d'engagement et de développement. Les valeurs et les principes de la coopération nous donnent des outils et nous ouvrent tout un champ de possibilités pour autonomiser et développer les individus et les communautés.

En tant que président de HSB, la plus grande organisation en coopérative pour le logement de Suède, qui réunit plus de 500 000 membres, il a notamment contribué à une plus grande participation des

jeunes et au développement de nouvelles coopératives. Ces activités organisées dans 25 pays par le Centre coopératif suédois (SCC)/We effect sont de bons exemples de ce que l'on peut faire pour que les individus se développent au sein des communautés et pour changer les choses. Il est donc fier d'être membre du conseil d'administration de SCC/We effect. Il a également le privilège de compter parmi les membres du Conseil d'administration de Folksam, la mutuelle d'assurance la plus appréciée de la population suédoise.

Avant d'être nommé Président de HSB, il a, durant de nombreuses années, exercé la fonction de Maire de la municipalité de Södertälje, une tâche ardue étant donné le nombre important de nationalités présentes au sein de la municipalité. De mon mandat de douze ans, on retient principalement mon engagement pour des causes telles que les droits humains, les réfugiés, l'entrepreneuriat et la création d'emploi. Cet engagement est apparu d'autant plus clair lorsque sa municipalité a accueilli un nombre de réfugiés irakiens plus élevé que les Etats-Unis et le Canada réunis. Ces actions ont été très remarquées, ce qui lui a donné l'occasion de prononcer un discours devant le Congrès américain et de rencontrer le Président Obama.

## Suisse

### **Peter Schmid**

*Nommé par Allgemeine Baugenossenschaft Zürich*



Peter Schmid, marié, 54 ans, 3 enfants adultes, 4 petits-enfants, vit et travaille à Zurich, en Suisse. Il est consultant indépendant et expert des coopératives, un domaine dans lequel il dispose d'une expérience internationale. Il est titulaire d'un Executive MBA en gestion des organisations à but non lucratif. Après avoir obtenu un diplôme de l'enseignement et acquis de nombreuses années d'expériences dans les ressources humaines, il a étudié l'économie à St Gall et à Zurich. Il est désormais gestionnaire de plusieurs organisations à but non lucratif. A ce jour, il est président de

deux coopératives de logement, ABZ, la plus grande de ce type en Suisse et « mehr als wohnen », une plateforme d'apprentissage et d'innovation pour le logement social. Il est membre du conseil d'administration de différentes entreprises de logement social. Peter Schmid est également Président de l'association des coopératives de logement à Zurich ainsi que l'auteur de nombreuses publications sur les coopératives de logement.

## Tanzanie

**Suleman Adam Chambo**

*Nommé par Tanzania Federation of Economics & Coop. Mgmt*



Professeur Suleman Adam Chambo est professeur associé en économie et gestion coopérative à l'Université de Moshi pour les Études coopératives et d'affaires. En tant que directeur du Co-operative College, il a lancé la transformation du Co-operative College pour que celui-ci devienne le premier institut universitaire d'études coopératives et d'affaires. Cet institut est devenu une des quelques universités spécialisées qui offrent des programmes d'études coopératives et d'affaires en Afrique. Du fait de ce statut universitaire, le Conseil des gouverneurs a pu renommer

la bibliothèque du Co-operative College qui est devenue « Bibliothèque coopérative et archives nationales ». Entre 2000 et 2005, il a mené des interventions importantes dans le mouvement coopératif.

Dans le cadre de son travail universitaire, il a publié douze publications et soixante-treize articles divers pour des conférences et des séminaires. Il appartient à deux départements d'enseignement, le département d'économie et de statistiques et le département de gestion et de développement des coopératives. Au sein du département d'économie et de statistiques, il enseigne l'économie, la planification de projets, l'économie du développement et la politique et la planification économique. Au sein du département de gestion et de développement des coopératives, il enseigne l'analyse politique coopérative, la coopération et le développement international, les méthodes de recherche d'activités économiques, et le rôle des individus dans le développement coopératif. Toutes ces matières font partie des programmes de licence et de doctorat en développement communautaire. Dans le cadre du programme de master, il enseigne la gestion des activités commerciales coopératives, le lobbying et le plaidoyer.

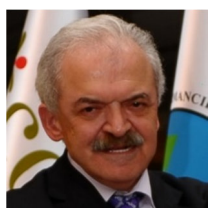
En dehors de ses activités d'enseignant, il supervise des projets de recherche pour des étudiants de licence et de master.

Il a également d'autres responsabilités et engagements en dehors de l'Institut universitaire, tels que : Membre du Conseil d'administration et Vice-Président de Tanzania Coffee, Membre du Conseil d'administration de la Tanzania Warehousing Authority, Président des écoles secondaires Mawenzi, Eden Garden et Bridge. Il est aussi président de l'organisation pour le développement et l'irrigation traditionnels, président du projet Co-op Africa de l'OIT, Président du comité de formation de la Banque coopérative de Tanzanie et membre du groupe de travail international sur les principes coopératifs.

## Turquie

**Cafer Yüksel**

*Nommé par National Cooperative Union of Turkey (NCUT)*



Né en Turquie dans le village de Sulusökü dans le district d'Ayancık, Sinop, en 1952, Cafer Yüksel a étudié à Ayancık, où il a obtenu le diplôme d'enseignant en 1970. Il a démarré sa carrière dans l'enseignement et a participé à la création de coopératives de village. Il a dirigé la création de l'Union régionale de Sinop des coopératives de développement des villages, en 1978. A partir de cette période, il a quitté l'enseignement pour contribuer pleinement au travail de ces coopératives.

Cafer Yüksel est à l'origine des efforts visant à créer une union centrale des coopératives de sylviculture. En 1997, il est devenu le premier Secrétaire général de l'Union centrale.

Il est actuellement Secrétaire général de l'Union centrale des coopératives de sylviculture (ORKOOP), le Vice-Président de l'Union nationale des coopératives et un membre exécutif de l'organisation coopérative agricole internationale (ICAO).

## **Royaume-Uni**

*Len Wardle*

*Nommé par The Co-operative Group & Co-operatives UK*



Len Wardle est le président du Co-operative Group, une des plus grandes coopératives de consommateurs, qui réunit plus de 7 millions de membres au Royaume-Uni et qui a des intérêts commerciaux dans le secteur de l'alimentation, de la pharmacie, des obsèques, du tourisme, de la banque, des assurances et de la production agricole. En tant que Président du groupe, il supervise la direction stratégique des entreprises pour veiller à ce qu'elles respectent les principes coopératifs et qu'elles adoptent des valeurs éthiques telles que le commerce équitable

et la commercialisation responsable. Les programmes de positionnement de la marque, de marketing et de publicité reposent sur la coopération internationale.

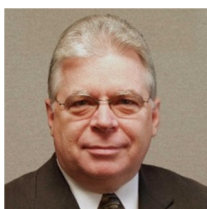
Diplômé en économie, Len Wardle a également une expérience dans le domaine de l'enseignement, de la gestion et de la planification stratégique.

Il a été élu membre du Conseil d'Administration de l'Alliance coopérative internationale (ACI) pour la première fois en 2009.

## **Etats-Unis**

*Martin Lowery*

*Nommé par National Cooperative Business Association*



Martin Lowery travaille dans les activités et les organisations coopératives depuis plus de trente ans. A partir de 1972, il a occupé des postes à responsabilités auprès de l'Association coopérative rurale nationale d'électricité, l'association professionnelle qui représentait près de 1 000 coopératives d'électricité aux Etats-Unis. Il a parcouru le monde pour vanter, dans ses discours, les mérites du modèle d'entreprise coopératif et a occupé des fonctions dans de nombreux groupes de travail et comités afin d'analyser les différentes façons de développer le modèle des coopératives et

d'accroître le nombre de membres. Il est convaincu que les valeurs et les principes coopératifs sont aussi pertinents dans l'économie aujourd'hui qu'ils l'étaient au milieu des années 1800. Il est donc impatient de pouvoir soutenir le mouvement coopératif mondial à travers l'Alliance coopérative internationale (ACI).

## **Zimbabwe**

*Reketai Micah Duru*

*Nommé par ZINAHCO*



Reketai Micah Duru est né au Zimbabwe en octobre 1966. Enseignant de profession, il est titulaire d'un diplôme de l'enseignement, d'une licence en Sciences physiques et sportives et il suit actuellement des études en développement, sociologie et genre. Il a acquis une riche expérience dans le développement des communautés. Il a œuvré à améliorer l'accès à la terre pour les personnes à faibles revenus sans logement et a participé activement à l'élaboration de la politique nationale de logement au Zimbabwe. Il a occupé diverses fonctions dans le domaine du développement

communautaire, notamment la fonction de Président de la Fédération nationale des coopératives du Zimbabwe, de Président du Forum des acteurs non-étatiques du Zimbabwe ainsi que la fonction de Président de l'Association nationale du logement du Zimbabwe.

# MOTIONS ET RÉOLUTIONS

---

Les organisations membres de l'ACI peuvent proposer des résolutions et des motions qui seront examinées par l'Assemblée générale. Toutes les motions doivent être soumises au Directeur général deux mois avant la date de l'Assemblée générale, afin de permettre au Conseil d'Administration de l'ACI de les examiner et de juger de leur admissibilité.

## **1. Ratification du Directeur général de l'ACI**

Charles Gould a été nommé par le Conseil d'Administration de l'ACI et occupe le poste de Directeur général de l'ACI depuis le 1er septembre 2010 et a été ratifié par l'Assemblée générale de 2011. En 2013, suite à l'établissement de l'organisation en Belgique, M. Gould a été nommé Directeur général par le Conseil d'Administration. Cette nomination doit maintenant être ratifiée par l'Assemblée générale.

## **2. Choix d'un auditeur**

Conformément aux recommandations du Comité Audit & Risques, le Conseil d'Administration recommande KPMG comme auditeur pour la nouvelle organisation belge. KPMG se compose d'un réseau international de sociétés membres qui proposent des services d'audit, ainsi que des conseils fiscaux et juridiques. La société emploie 152 000 personnes dans 156 pays, dont plus de 900 professionnels en Belgique.

## **3. Rapports financiers**

Les rapports financiers audités de 2011 et 2012 peuvent être téléchargés via ces liens:

2011: <http://ica.coop/en/media/library/annual-reports/ica-financial-statement-2011>

2012: <http://ica.coop/en/media/library/annual-reports/ica-financial-statement-2012>



**ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE**  
Bruxelles: Avenue Milcamps 105 - 1030 Bruxelles - Belgique - Tél: +32 2 743 10 30 - Fax: +32 2 743 10 39  
Genève: 150 Route de Ferney - C.P. 2100 - 1211 Genève 2 - Suisse - Tél: +41 (22) 929 88 38 - Fax: +41 (22) 798 41 22  
[ica@ica.coop](mailto:ica@ica.coop) - [www.ica.coop](http://www.ica.coop) - [www.capetown2013.coop](http://www.capetown2013.coop)

